PER
P-353
EX. 2
15

REVUE DOMINICAINE

BILODEAU Limitée

ENTREPRENEURS

Tuile, Terrazzo, Marbre, Ardoise, Pierre Artificielle, Pavages, Trottoirs, etc.

— J. IGN. BILODEAU —
PRÉS. ET GÉRANT

TÉL. 2-1143 — 82, RUE RICHELIEU, QUÉBEC.

J. LABELLE

Tél. 8216 — Diplomé General Motors

J. S. Ruelland

CARROSSIER

Réparations d'Automobiles et de Rembourage Carrosserie endommagée et débossage de tous genres.

Spécialité:— Peinturage Duco Dupont Vitrage des Chars Mécanique.

2, Christophe Colomb, — Québec, P.Q.

HOMMAGES DE

M. J. O'BRIEN

Spécialités pour Bâtisses et Constructions
Représentant de Truscon Steel Co. of Canada Ltd.
Spécialistes en charpente de bâtisse Truscon Laboratories Canada Ltd., Canadian Cork Co. Ltd., K. V. Gardner Ltd.

Tél. 5992 — 13, rue d'Aiguillon — Québec, P. Q.

TÉL. 4-2473

LA CIE HUBERT MOISAN

ASSURANCE FUNÉRAIRE DE QUÉBEC
SERVICE D'AMBULANCE

297, RUE ST-JOSEPH — QUÉBEC, P. Q.

ARMAND MATHIEU (TÉL. 3-3776) — EDMOND SYLVAIN (TÉL. 9898)

MATHIEU & SYLVAIN

ENTREPRENEURS

44, STE-URSULE, QUÉBEC, P. Q. — TÉL. 2-224

FAVORITE SMALLWARES, LTD.

P.-M. LACOMBE, Président

Bibelots, nouveautés, articles de toilette et de beauté.

PRODUITS ALIMENTAIRES

101, Av. des Oblats, — Tél. 7584 — Québec, P. Q.

2-2656

SERVICE JOUR ET NUIT — SERVICE D'AMBULANCE

Adélard & Gustave Lépine

INCORPORÉ

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES

•

42, CHEMIN SAINTE-FOY
VIS-À-VIS DES ÉRABLES — QUÉBEC

CHARLAND ET BERNARD Ltée

Soudure au gaz et à l'électricité de tous les métaux
Réparation et nettoyage de radiateurs d'automobile
Fabrication de réservoirs

Angle 1ère Avenue et 4ème Rue — Tél. 4-2772 — Québec

O. PICARD & FILS

INCORPORÉE

PLOMBERIE — CHAUFFAGE
ÉLECTRICITÉ

78, ST-AUGUSTIN TÉL. 2-1239 QUÉBEC, P. Q.

Tél. : 6325

MANUFACTURIERS DE TUYAUX EN CIMENT

TUYAUX VIBRÉS ENRG.

370, Dorchester — Québec, P. Q.

J.-B. HENRI MATTE

PEINTURE — TAPISSEUR

Spécialités : ouvrage au fusil, lettrage et imitation
Prix modérés.

Bureau — 849, rue St-Vallier, Tél. : 2-3164 — Québec, P. Q.

Tél. : 4-2733

Fuger & St-Hilaire

Appareils auditifs

8, rue D'AIGUILLON — QUÉBEC, P. Q.

EQUIPEMENT MODERNE INC.

Paul Racine Prés.

SPECIALITE DE GARAGE — SPECIALITE ELECTRIQUE

Bureau 3-0483 — 79, boul. Charest, Québec, P. Q.

ESSAYEZ LA CIRE LIQUIDE **« SYLVIA »**

LES PRODUITS SYLVIA ENRG.

JOS. GIGNAC, prop.

Brille en sèchant ! Pas de frottage.

187, rue des Commissaires, Québec, P. Q. — Tél. : 6768

Langlais & Frère INC

152 DE LA COURONNE — Tél 2 8?24

QUÉBEC

MACHINERIES DE BUANDERIE
GLACIÈRES ÉLECTRIQUES
USTENSILES DE CUISINE
CHAUFFAGE ET VENTILATION
BRÛLEURS À L'HUILE
FOURS MIGNOLET
FOURNAISES — CHAUDIÈRES

LOUIS AUBÉ
NÉGOCIANT EN GROS
Spécialité : Chapelets crystal de roche véritable.
37, de la Couronne, — Tél. : 3-5579 — Québec, P. Q.

HOTEL SAINT-LOUIS
rue St-Louis Québec, P. Q. Tél. 2-2771

Paul-H. Villeneuve Lionel Villeneuve
VILLENEUVE & FRERE
Manufacturiers de Monuments — Ouvrage général en pierre
Lettrage et sculpture — Pierre — Marbre — Granit
Bureau : 225, La Canardière — Rés. : 5, D'Estimauville
Tél. 3-7482 — St-Pascal Baylon, Québec, P. Q.

L. THIBAULT
ENTREPRENEUR GENERAL
Spécialité : Menuiserie
Tél. 2-8404 25, 16e rue Québec P. Q.

Tél.
3-2662

G.-E. TREMBLAY
Coupe-froid National en Caoutchouc

286
10ème rue
Québec, P. Q.

(+) (—) (×)
PRECISA
Instrument de précision Suisse
manuel ou électrique
CLAVIGRAPHES
Location — Vente — Réparation
CLAVIGRAPHE IMPÉRIAL
Case postale 428 — 53, Buade,
Tél. 4-3698 Québec, P. Q.

TÉL. 2--1258
ROBERGE & FRERE, ENR.
MANUFACTURIERS — DISTRIBUTEURS
Mobiliers scolaires — Ameublements de bureaux
Chaises et tables pliantes
132, SAINT-PIERRE — QUÉBEC, P. Q.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

EUGÈNE CÔTÉ
PRÉSIDENT
J.A.&M.CÔTÉ LTÉE
Manufacturiers de chaussures
ST-HYACINTHE

CONSULTATIONS { 2 à 4 Hres P.M. / 7 à 8 — P.M.
Dr P. del Vecchio
SPÉCIALITÉ :
MALADIES CHRONIQUES
CANCER, TUBERCULOSE,
ASTHME, RHUMATISME
TÉL.: FR. 1895
900 est, Sherbrooke

LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
est à vos ordres pour toutes vos opérations de banque et de placement.
●
Actif, environ $350,000,000
525 bureaux au Canada
●
Succursale à St-Hyacinthe
E. O. DESJARDINS, gérant

BONNES ADRESSES À CONSULTER

ALUMINIUM, GRANDES ET PETITES MARMITES ÉPAISSES:
Aluminium « Arvida » Enrg.,
251, St-Joseph, Tél. 3-9404, Québec, P. Q.

APPAREILS DE CHAUFFAGE :
Volcano Ltée, 88, Côte d'Abraham, Tél. 3-2572 .... Québec, P. Q.

ARCHITECTES :
Côté, Philippe, 219, St-Jean Tél. 2-5177 .... Québec, P. Q.
Desmeules, Gabriel, 226, St-Jean, Tél. 4-3864 .... Québec, P. Q.
Drouin, J.-C., 104, St-Jean, Tél. 2-8618 .... Québec, P. Q.
Larue, J.-Albert, 5711, Durocher, Tél. CR. 2734 .... Montréal
Rousseau & Turcotte, 308, St-Jean, Tél. 3-6747, Québec, P. Q.

ARCHITECTES LEMIEUX, 760, SQUARE VICTORIA, LA. 2870, MTL.
Ludger Lemieux — A.A.P.Q. — M.R.A.I.C.
Paul M. Lemieux — B.A. — M.R.A.I.C. — A.A.P.Q. — D.P.L.G.F.

ARPENTEURS-GÉOMÈTRES ET INGÉNIEURS FORESTIERS :
Bélanger et Bourget, 86, Côte de la Mont., Tél. 2-5180, Québec
Gastonguay, Jules-P., 71, St-Pierre, Tél. 2-3400 .... Québec, P. Q.

ARTICLES EN CUIR :
Fancy Leather Goods, Enrg,
14, St-Roch, Tél. 3-5774, Québec, P. Q.

ARTICLES RELIGIEUX, JOUETS, LIBRAIRE ETC. :
Kirouac, Marcel, 111, 5e rue, **Tél. 2-5383**.... .... Québec, P. Q.

ARTICLES DE SPORT :
Le Palais des Sports, 67, Côte d'Abraham, Tél. 3-2341, Québec
Sports Enrg., 213, St-J'ean, Tél. 2-6657 .... Québec, P. Q.

ASCENSEURS :
La Cie F.-X. Drolet, 206, Du Pont, Tél. 4-4641 .... Québec, P. Q.

ASSURANCES GÉNÉRALES :
Bernardin Frères, 1285, Visitation, Tél. CHerrier 3195, Montréal

ASSURANCE : NATIONAL LIFE ASSURANCE CO. :
Arsenault, Bona, Gérant, 80, St-Pierre, Tél. 2-5785, ... Québec,

ASSURANCE : LA SOLIDARITÉ, CIE D'ASSURANCE-VIE :
Siège social, 126, St-Pierre, Tél. 4-4034 .... Québec, P. Q.

AUTOBUS À LORETTE, AÉRODROME, CHAMPIGNY, LAC ST-JOSEPH, STE-CATHERINE :
Drolet, A., Ltée, 155, boul. Charest, Tél. 2-8494 .... Québec, P. Q.

AUTOBUS STE-CLAIRE & STE-JUSTINE ENRG, :
Autobus Ste-Claire & Ste-Justine, Enrg,
77, Charest, Tél. 8282, Québec, P. Q.

AUTOBUS FOURNIER LTÉE : QUÉBEC AU CAMP VALCARTIER, STE-FOYE, LAC ST-CHARLES, ST-RAYMOND:
Terminus, 501, boul. Charest Tél. 6182-34, St-Augustin, 2-5946

AUTOBUS DE CHARLESBOURG LTÉE :

QUÉBEC — NOTRE-DAME DES LAURENTIDES :
256, Du Roi, Tél. 8513 .... Québec, P. Q.

AUTOMOBILES (SOUDURE, DÉBOSSAGE, PEINTURE, ETC.) :
Boutet & Fils, 131, Caron, Tél. 3-3370 .... Québec, P. Q.
Ferland, Ludger, 95-105, 1ère av. Tél. 4-2920, Québec, P. Q.
Genest & Frères Enrg., 12, 4ème av. Tél. 9858, Québec, P. Q.

AUTOMOBILES (HUDSON ET CAMIONS REO) :
Racine, J. R. Inc., 27, Arago, Tél. 2-2019 .... Québec, P. Q.

AUTOMOBILES & CAMIONS STUDEBAKER :
Motors Ltée, 183, Fleurie, Tél. 6185 .... Québec, P. Q.

AUTOMOBILES-VENTE & SERVICE :
Montcalm Auto Inc., 187, 1ère av. Tél. 2-5676, Québec, P. Q.

AVOCATS :
Boyer, Auguste, 159 ouest, Craig, Tél. **MA.** 7031 .... Montréal
Champeau, Armand, 5585, Canterbury, Tél. AT. 9717, Outremont
St-Jacques, Henri, 18, Rideau, Tél. 2-5055 .... Ottawa, Ont.

BANQUES :
La Banque Provinciale du Canada,
221 ouest, St-J'acques, **Tél. HA.** 7151, Montréal

BICYCLETTES ET ACCESSOIRES :
Gendron et Frères Enrg., 19½,Prévost Tél. 3-1223, Québec, P. Q.

BISCUITS ET GÂTEAUX :
Cie de Biscuits Stuart Ltée, Alf. Allard, prés., CR. 2167, Mtl.

BLOCS DE BÉTON, TAILLEURS DE PIERRE :
Côté, Valère, Inc., 325, Dorchester, Tél. 4-4491, Québec, P. Q.

BLOCS DE CIMENT :
Blocs de ciment pressé Ltée,
333, Dorchester, Tél. 7421, Québec, P. Q.

BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Grier, G. A. & Sons Ltd., 2120 o., Notre-Dame, WI. 6118, Mtl.

BOIS DE CONSTRUCTION, MANUFACTURIERS DE PLANCHERS EN BOIS FRANC, PORTES ET CHÂSSIS :
Dupuis J.-P. Ltée, 1084, Av. de l'Eglise, Tél. YO. 0928, Verdun

BOIS DE CHAUFFAGE :
Cour à Bois Ste-Marguerite Enrg.,
27, Mgr Gauvreau, Tél. 2-6991, Québec, P. Q.

BONBONS EN GROS :
Bonbons Yolande Enrg., Mme J.-B. Cloutier, propr.,
57, Dalhousie, Tél. 4-1167 .... Québec, P. Q.

BOUCHERS, ÉPICIERS, QUEBEC MARINE GROCERS :
Massé, Philippe, 93, Sault-au-Matelot, Tél. 2-8505, Québec, P. Q.

BOULANGERS (GÂTEAUX ET PÂTISSERIES) :
Hethrington, T., Ltée, 358-364, St-Jean .... Québec, P. Q.

BRÛLEURS À L'HUILE :
Beaudet, J.-L. 400, Charest, Tél. 3-0950 .... Québec, P. Q.

BUANDERIES :
Buanderie St-Paul, 2020, Roberval, **Tél. WE.** 6791 .... Montréal
Buanderie « Impériale »,
6, Des Bains, Tél. 2-1856, Québec, P. Q.

CAFÉ, THÉ, CONFITURES :
J. A. Désy Ltée, 1459, Delorimier, Tél. FR. 2147 .... Montréal

CARROSSERIES D'AUTO (DÉBOSSAGE, REMBOURRAGE, ETC. :
Normandeau, A. et Fils, 01152, Charlevoix, WI. 5562, Montréal

CHARBON (ANTHRACITE ET BITUMINEUX) :
The Canadian Import Co. Ltd., 83, Dalhousie, Tél. 2-1221, Québec

CHARBON & HUILE À CHAUFFAGE :
Madden & Fils Ltée, 244, boul. Charest, Tél. 4-3578, Québec
Québec Coal Co. Ltd, 411, Charest, Tél. 2-8472, Québec, P. Q.

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE :
Germain & Frère Ltée, 237, St-Antoine, Tél. 76, Trois-Rivières

CHAUFFAGE ET PLOMBERIE (ENTREPRENEUR) :
Jetté, J.-W. Limitée, 360 est, Rachel, Tél. MA. 4184, Montréal

CHAUFFAGE, RÉFRIGÉRATION, VENTILATION, ELECTRICITÉ :
Bouchard, J.-A.-Y. Inc.,
97, Côte d'Abraham, Tél. 4-2421, Québec, P. Q.

CHAUSSURES :
Létourneau, Emile, 96, de la Couronne, Tél. 3-7403, Québec, P. Q.
Rousseau, J.-E., 317a, St-Joseph, Tél. 3-0100, Québec, P. Q.

CHIRURGIEN-DENTISTE :
Trottier, Dr Jean, 37, St-Eustache, Tél. 3-6675, Québec, P. Q.

CHOCOLATS (FINS — MINUSCULES) LIVRAISON :
Denyse, 4927 ouest, Sherbrooke, Tél. EL., 4877 .... Montréal

CIRE À PLANCHER LIQUIDE ET EN PÂTE :
Cire Succès Ltée, 518, St-Vallier, Tél. 6731 .... Québec, P. Q.
Les Produits Sylvia Enrg.,
187, des Commissaires, Tél. 6768, Québec, P. Q.

CLAVIGRAPHES SMITH-CORONA :
Poulin, Gérard, 92, Côte d'Abraham, Tél. 2-7917, Québec, P. Q.

CLAVIGRAPHES : - LOCATION - VENTE - RÉPARATION.
Clavigraphe Impérial,
C. P. 428, 53 Buade, Tél. 4-3698, **Québec, P. Q.**

COFFRE-FORTS PORTES VOUTES CLEFS ET SERRURES, RÉPARATION.
Burque, Ant. 93, de la Reine, Tél. 2-2878 .... Québec, P. Q.

COLLEGE O'SULLIVAN :
Chevrier, J.-P., Principal, 136, St-Jean, Tél. 3-5505, ... Québec

COMPLIMENTS :
Compliments d'un ami : C. et G. .... Québec, P. Q.
Compliments d'un ami : C. N. E.
Compliments d'un ami : J. E. S.
Compliments d'un ami : J. B. R. et Cie Inc.
Compliments d'un ami : La Compagnie Paquette Ltée, Québec

BONNES ADRESSES À CONSULTER

Compliments de J. M. .... Québec, P. Q.
J. P. Laberge Enrg.
Un ami de la Revue.
Un ami de la Revue : A. D. & Fils Ltée.
Compliments d'un ami : M. B. .... Québec, P. Q.

CONFECTION ET RÉPARATION DE CHAPEAUX POUR DAMES:
Le Papillon d'Or (Mlle J. d'Arc Emond),
109, St-Jean, Tél. 2-4314, Québec, P. Q.

CONFECTION POUR DAMES, ROBES, MANTEAUX, BAS, ETC. :
Chabot, Mme L., 376, St-Jean, Tél. 3-6055 .... Québec, P. Q.

CONTRACTEURS — ELECTRICITÉ — CHAUFFAGE —
CONSTRUCTIONS, DÉMOLITION, MATÉRIAUX À VENDRE :
Tétrault Frères, 1200, Av. de l'Eglise, Tél. WI. 8152, Verdun

CONSTRUCTIONS GÉNÉRALES :
Succession Delphe Maranda,
814, St-Vallier, Tél. 2-3808 .... Québec, P. Q.

CORSETS SPENCER, BRASSIÈRES, LINGERIE :
Martel, Cécile, 185, St-Jean, Tél. 2-4908 .... Québec, P. Q.

CORSETS, BRASSIÈRES, LINGERIE :
Salon Elégant, 353½, rue St-Jean, Tél. 3-0543, Québec, P. Q.
Trempe, Mlle M.-Flore,
152, av. Cartier, Tél. 3-3960, Québec, P. Q.

COTON À TISSER, COTON À BRODER, ROUETS, ETC. :
L'Art Paysan du "Vieux Québec",
31, McMahon, Tél. 2-1475, Québec, P. Q.

COURS ANGLAIS, STÉNOGRAPHIE BILINGUE & DACTYLOGRAPHIE :
Sturton School, 93, Crémazie, Tél. 9571 .... Québec, P. Q.

COURS PRIVÉS D'ANGLAIS (JOUR ET SOIR) :
Ecole Labrosse, 72, de l'Eglise, Tél. 4-6304 .... Québec, P. Q.

COURTIERS D'OBLIGATIONS :
Frs Letarte, Prés., L.-A. Pedneault, Vice-Prés.
La Corporation de Prêts de Québec,
132, St-Pierre, Tél. 2-4765, Québec, P. Q.

COURTIERS EN ÉPICERIES :
Brault, Anastase, 1891, Roberval, Tél. WE. 4237 .... Montréal

COUVREURS :
Falardeau, Eugène Ltée, 141, Dorchester, Tél. 9677, Québec, P. Q.

CRÈME GLACÉE :
Crèmerie Mont Blanc Enrg., 149, Renaud, Tél. 2-6841, Québec

DACTYLOS-CALCULATEURS-MIMÉOGRAPHES :
Martineau, N. & Fils, 1019, Bleury, Tél. BE. 2318 .... Montréal

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES :
Bouchard, J. & Fils, 54 — 5e rue, Tél. 4-1113 .... Québec, P. Q.

DISPLAYS & ACCESSOIRES, OBJETS EN BOIS — NOUVEAUTÉS:
Juneau, Maurice, 406½, St-Jean, Tél. 4-3940, Québec, P. Q.

DOREURS-ARGENTEURS-ORFÈVRES :
Beaugrand, Gilles, 846, de l'Epée, Tél. DO. 2950 .... Montréal
Galvanoplastie Canadienne Enrg,
521½, St-Jean, Tél. 3-4883, Québec, P. Q.

DRIVE YOURSELF :
Jobidon, Robert, 250, St-Paul, Tél. 2-5317 .... Québec, P. Q.
Jobidon Drive Yourself, 63, 1ère av., Tél. 4-2200, Québec. P. Q.

EAU DE JAVELLE :
L'Eau Merveilleuse Enrg., 39-7e rue (Limoilou), 4-2661, Québec
Frenière, J.-A., 31, Bagot, Tél. 3-0346 .... Québec, P. Q.

ÉDITIONS :
Editions du Lévrier, 5375, Av. N.-D. de Grâce, WA. 6765, Mtl.

ELECTRICIEN-RÉPARATIONS DE MOTEURS :
Gravel Electrique,
27, 1e avenue (Limoilou) Tél. 3-7371, Québec, P. Q.

ENSEIGNES LUMINEUSES AU NEON — RÉPARATIONS :
National Sign Co., 558, St-Vallier, Tél. 5189, Québec, P. Q.
Modern Neon Regd., 1220, St-Vallier, Tél. 4-1191, Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS :
Bilodeau Ltée, 82, Richelieu, Tél. 2-1143 .... Québec, P. Q.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN :
Asselin Electrique,
17½, de la Canardière, Tél. 3-2002, Québec, P. Q.
Latulippe, J.-P., 124, Bayard, Tél. 2-7644 .... Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS-COUVREURS :
La Rue, D. Ltée, 111, Côte de la Montagne, Tél. 3-7500, Québec

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX :
Cadorette, J.-E.-L., 117, 1ère rue, Tél. 3-3987, Québec, P. Q.
Cauchon, Magloire Ltée, 311, de la Salle, Tél. 6179, Québec
Côté, Emile Enrg, 207, St-Cyrille, Tél. 6642, Québec, P. Q.
Lamontagne, F.-X., 411, Boulevard Charest, Tél. 3-0590, Québec
Laberge, Eudore, 37, 6e avenue, Tél. 3-7137 .... Québec, P. Q.
Michaud & Simard, 460, Arago, Tél. 5244 .... Québec, P. Q.
Dubé & Dubé, 2, Côte d'Abraham, Tél. 3-8322, Québec, P. Q.
Bédard, Albert, 138, St-Patrick, Tél. 2-3623 .... Québec, P. Q.

ENTREPRENEURS DE MENUISERIE GÉNÉRALE :
Godbout & Pouliot, Enrg.,
67, de la Normandie, Tél. 8277, Québec, P. Q.
Bégin, Alphonse
275, 13e rue, Limoilou, Tél. 4-3980, Québec, P. Q.
Laberge, Roland, 62, Lamontagne, Tél. 9221 .... Québec, P. Q.

ÉPICIERS :
Blouin, Paul, 110, Bourlamaque, Tél. 2-3964, Québec, P. Q.
Giguère, Eugène, 142, St-Sauveur, Tél. 4-0125 .... **Québec, P. Q.**
Pelletier, Alphonse, 340, St-Vallier, Tél. 2-0033 — Québec, P. Q.

ÉPICIER BOUCHER (GROS ET DÉTAIL) :
Faucher, Georges, 1, Notre-Dame, Tél. 2-1472 .... **Québec, P. Q.**

ÉPICERIES EN GROS :
D'Aoust, P. Ltée, 11, York .... Ottawa, Ont.
Epiciers Unis, 128, St-Dominique, Tél. 4-2448 .... Québec, P. Q.
Lamarche, J.-H., 6749, St-Laurent, Tél. CR. 2155 .... Montréal
Letellier, J.-B.-E. Enrg., 112, Dalhousie, Tél. 2-3931, ... Québec
Rioux & Pettigrew, 48, St-Paul, Tél. 2-1212 .... Québec, P. Q.

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC :
A. Derome et Cie Enrg., 25 est, N.-Dame, LA. 2392, Montréal

FERRONNERIE D'ART :
Les Frères Lebrun, 456, Niverville .... Trois-Rivières
Marchand, Adélard, 68, St-Valier, Tél. 2-2370 .... Québec, P. Q.

FLEURISTES :
Gardenia Enrg., 135, St-Jean, Tél. 4-2128 .... Québec, P. Q.

FOURRURES ET CHAPEAUX (GROS ET DÉTAIL) :
Chez Charlebois, 708 ouest, Notre-Dame, Tél. MA. 5029, Mtl.

FOURRURES :
Alain, P. A. Ltée, 203, St-Joseph et 79, de l'Eglise, 5106, Qué.
Bernard, Léo, 810, St-Vallier, Tél. 3-1329 .... Québec, P. Q.
Desjardins, Chas. et Cie, 1170, St-Denis, Tél. HA. 8191, Mtl.
Laliberté, J.-B. Ltée, 145, St-Joseph, Tél. 6191 .... Québec, P. Q.
Sanfaçon, Honoré, 110, rue de la Couronne, Tél. 7419, Québec
Turcotte, N.-Geo., 162, Côte d'Abraham, Tél. 4-1459 .... Québec

FOURRURES, HAUTE QUALITÉ, RÉPARATION, VOUTE :
Nadeau, J.-O., 160, Côte d'Abraham, Tél. 2-6429, Québec, P. Q.

FRUITS & LÉGUMES :
Quebec Fruit & Fish Ltd.,
116, Dalhousie, Tél. 2-3883, Québec, P. Q.
Vézina, Adélard & Fils, Enrg.,
71, St-André, Tél. 2-5258, Québec, P. Q.

GARAGE — DÉBOSSAGE SOUDURE CAROSSERIE :
Garage L'Heureux, 50, St-Patrick, Tél. 3-7247, Québec, P. Q.

GRAINS, MOULÉES, PROVISIONS :
Avard, Tancrède, Ltée, 36, Anderson, Tél. 2-4028, Québec, P. Q.
Frenette & Fils Enrg., 176, St-Pierre, Tél. 2-8070, Québec, P. Q.
Larochelle & Fils, Inc. 65, St-Roch, Tél. 7494 .... Québec, P. Q.

HABITS ET MERCERIES :
Cusson et Cusson, Place du Marché, rue Cascades, St-Hyacinthe

HORLOGERS-BIJOUTIERS :
Couture, R. Enrg.,
250, St-Joseph, 3e étage, Appt 19, Tél. 4-3954, **Québec, P. Q.**

HÔTEL :
Hôtel St-Louis, rue St-Louis, Tél. 2-2771 .... Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

IMMEUBLES :
Thibodeau, L. P. R., 323, boul. Charest. Tél. 3-5322 .... Québec

IMMEUBLES (VENTE, ACHAT, EXPERTISE, FINANCE) :
Laliberté, P.-F., 243, St-Cyrille, Tél. 8281 .... Québec, P. Q.

IMPORTATEURS ET FABRICANTS D'OBJETS DE PIÉTÉ :
Génin, Trudeau et Cie, 38 ouest, N.-Dame, LA. 2261, Montréal

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE FUMEURS ET DE PÊCHE EN GÉNÉRAL :
Thomassin, Jos., 179, boul. Charest, Tél. 4-4441, Québec, P. Q.

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE, MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Can'in & Fils Ltée, 555, St-Vallier, Tél. 7123, Québec, P. Q.

IMPRIMERIE :
Imprimerie Vincent Ltée.
371, St-J'ean, Tél. 2-1351, Québec, P. Q.

IMPRIMEURS (MÉDÉRIC PARENT ET ONIL PARÉ, PROP.) :
Imprimerie Bégin Enrg., 50½, St-François, Tél. 3-1252, Québec.

INDUSTRIE LAITIÈRE (MACHINES, USTENSILES, APP. FRIG.) :
Trudel, B. et Cie, 304, Carré Youville, Tél. MA. 8067, Montréal

INGÉNIEUR CONSTRUCTEUR :
Komo Construction Ltée,
C. P. 79, St-Sauveur, Tél. 2-6839, Québec, P. Q.

INSECTICIDES, POUR PUNAISES, COQUERELLES, MOUCHES, MITES, RATS :
Produits Supérieurs Enrg.
40½, 4e avenue, Tél. 3-1222, Québec, P. Q.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE :
Brodrique, Will., Inc.,
37, ch. Ste-Foy, Tél. 6888, Québec, P. Q.

LABORATOIRE FARLEY — HULL, P. Q. :
Fabricant des « Antalgines » contre les maux de Tête.

LAIT, CRÈME, BEURRE, ŒUFS ET FROMAGE :
Clark Dairy Ltd., 634, Av. Bronson, Tél. 5-1811, Ottawa, Ont.
La Ferme St-Laurent Ltée, 6768, Garnier, CR. 2188-9, Montréal
Laiterie de Québec Ltée, 75, Av. du Sacré-Cœur, Tél. 7101, Québec
La Laiterie Frontenac Ltée.
142, de l'Eglise, Tél. 7175, Québec, P. Q.
Laiterie Laval Enrg., 237, 4e avenue, Tél. 4-3551, Québec, P. Q.

LIBRAIRIE (EN GROS SEULEMENT) :
Librairie J. A. Parent, 472, St-Vallier, Tél. 5630, Québec, P. Q.

LIBRAIRES :
Granger Frères Ltée, 56 ouest, N.-Dame, LA. 2171 .... Montréal

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE :
5375, avenue Notre-Dame de Grâce, Tél. WA. 6765 .... Montréal
95, avenue Empress, Tél. 2-7363 .... Ottawa, Ont.

LIQUEURS DOUCES :
Fortier, Elzéar Ltée, 115, St-Dominique, Tél. 2-3891, ... Québec

MACHINERIES DE BUANDERIE, ETC. :
Langlais et Frère Enrg., 152, de la Couronne, Tél. 2-8224, Qué.

MACHINERIES D'IMPRIMERIE (RÉPARATION, SOUDURE, ETC.) :
Le Matériel d'Imprimerie Ltée (Demandez M. Langlais),
970, de Bullion, Tél. PL. 9011, Montréal

MAGASINS À RAYON :
Bouchard, L., 750-760, St-Vallier, Tél. 2-5638 .... Québec, P. Q.
Dubuc, T. D., 214-218, St-Jean, Tél. 2-3961 .... Québec, P. Q.
Dupuis Frères Ltée, Tél. PL. 5151 .... Montréal
Moncion, Thomas, Succ. J. Pharand,
85-91, Champlain, Tél. 2-5315, Hull, P. Q.
Syndicat de Québec Ltée, 215, St-Joseph, Tél. 4-3561 .... Québec

MANUFACTURIERS DE BISCUITS :
Gignac, T. Ltée, 126, 2e rue, Tél. 4-4191 .... Québec, P. Q.

MANUFACTURIERS D'ORNEMENTS EN FER ET EN BRONZE :
Alain, A. & Cie, 264, St-Paul, Tél. 2-4144 .... Québec, P. Q.

MANUFACTURIERS DE FOURNITURES FUNÉRAIRES :
Girard et Godin Ltée, T.-Riv. et 34 o., St-Paul, LA. 9214, Mtl.

MANUFACTURIERS DE PORTES ET CHÂSSIS, BOIS :
Pilon, Jos. Ltée, 79, Boul. du Sacré-Cœur, Tél. 3-1116, Hull, P. Q.

MANUFACTURE DE VINAIGRE :
La Manufacture de Vinaigre « Ætna »,
39, Sault-au-Matelot, Tél. 2-6207, Québec, P. Q.
The Lion Vinegar Co. Ltd.,
74, Renaud, Tél. 4-1435, Québec, P. Q.

MANUFACTURIERS DE SKIS :
Dominion Ski Ltd, 42, Sherbrooke, Tél. 2-6558, Québec, P. Q.

MARBRE, TERRAZZO, TUILE & CIMENT :
La Cie de Marbre & Tuile de Québec Ltée,
327, Dorchester, Tél. 2-6900, Québec, P. Q.

MARCHANDS DE BOIS :
Giguère, Albert, 109, Lavigueur, Tél. 4-1250, Québec, P. Q.

MARCHANDS DE FOURRURES :
Emond, Chs-N. Enrg.,
85, des Commissaires, Tél. 6741, Québec, P. Q.
Zicat Lauréat, Enrg., 28, chemin Sainte-Foy, Tél. 9627, Québec

MARCHANDS DE MEUBLES :
Au Meuble Moderne Enrg., 188, St-Jean, Tél. 2-5616, Québec
Cantin, J.-W., 446, St-Joseph, Tél. 8007 .... Québec, P. Q.

MARCHANDS DE THÉS, CAFÉS ET ÉPICES EN GROS :
Bourque, A., 262 est, St-Paul, Tél. HArbour 7630 .... Montréal

MARCHANDS-TAILLEURS :
Mathieu, Lucien Enrg., 2251, Frontenac, FR. 1803 .... Montréal

MATELAS, SOMMIERS, ETC. :
Matelas Frontenac Enrg., 15, Boisseau, Tél. 5347. Québec, P. Q.

MATÉRIAUX DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE EN GROS :
Martin, X. Ltée, 190 St-Paul, Tél. 2-6415 .... Québec, P. Q.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Les Industries G.-I. Lachance Inc., 263, St-Paul, 2-6403, Québec

MÉDECINS :
Castonguay, Dr E.-J., 4231 est, Ste-Catherine, CH. 0560, Mtl.
Gratton, Dr Albert, 781, du Couvent, Tél. WE. 5476 .... Montréal
Pilon, Dr Henri, 251, boul. St-Joseph, Tél. 2-0563, Hull, P. Q.
Pouliot, Dr Antoine, 68, Ste-Ursule, Tél. 2-4455, Québec, P. Q.

MEMBRES ARTIFICIELS :
Duckett, J.-A. 2014, Bleury, Tél. HArbour 0630 .... Montréal

MOBILIERS SCOLAIRES :
Roberge & Frères Enrg.,
132, St-Pierre, Tél. 2-1258, Québec, P. Q.

NETTOYEURS, BUANDERIE :
Pfeiffer, P., 4, McMahon, Tél. 2-2021 .... Québec, P. Q.

NETTOYEURS, PRESSEURS. (PENDANT QUE L'ON ATTEND)
Jacques Valet-Service, 92 boul Charest, Tél. 9824, Québec, P. Q.

NOTAIRES :
Labrèche et Labrèche, 10 ouest, St-Jacques, MA. 3373, Montréal

NOUVEAUTÉS, MERCERIES, TAPIS, PRÉLARTS :
Alepin, J. et Frère Ltée, 4295 ouest, Notre-Dame,
Tél. WE. 1108 ; 4719, Wellington, Tél. YO. 1144, Montréal

NOUVEAUTÉS EN GROS ET IMPORTATIONS :
Spécialités Unic Enrg.,
94, de la Couronne, Tél. 3-0911, Québec, P. Q.

ONGUENT VELVET POUR HEMORROÏDES (JARRE) $1.00 :
Attention spéciale aux commandes par la poste (C. O. D.)
Onguent Velvet, 144, d'Aiguillon, Tél. 2-8417 .... Québec, P. Q.

OPTICIENS D'ORDONNANCES :
Derouin, O. L., 37, Metcalfe, Tél. 2-4976 .... Ottawa, Ont.
Dugal, Geo. A., 1307, 4e avenue, Tél. 3-7161 .... Québec, P. Q.
Lamontagne, Etienne, 1065, St-Prosper, Tél. 2178, Trois-Rivières

OPTICIENS — ORDONNANCES MÉDICALES
St-Jean et Lesage, 400 est, Sherbrooke, Tél. HA. 8305, Montréal

OPTOMÉTRISTES ET OPTICIENS :
Beaulieu, Remy, 94, de la Couronne, Tél. 2-3592, Québec, P. Q.
Massicotte, Marcel. 15½, St-Joseph, Tél. 2-2556, Québec, P. Q.
Mignault, J.-Ed. & R. Beauséjour,
52, St-Jean, Tél. 2-1803, Québec, P. Q.

OPTICIENS MANUFACTURIERS :
Gagnon, J.-E. & Cie, 463, St-Jean, Tél. 4-1805, Québec, P. Q.

BONNES ADRESSES À CONSULTER

PAPETERIE :
La Papeterie de Québec, Enrg.,
10, 1e rue, Tél. 4-1435, Québec, P. Q.

PAPIER ASPHALT ; MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
Bishop Asphalt Papers, Ltd.
162, St-Paul, Tél. 2-3581, Québec, P. Q.

PÂTISSERIES :
Pâtisserie Frontenac, 300, St-Jean, Tél. 2-5721, Québec, P. Q.

PÉDICURE :
Ouellet, Albert, M. S. S. Ch.
528, St-Jean, Tél. 3-6058, Québec, P. Q.

PEINTURE MANUFACTURIERS :
Peinture Nationale Ltée,
120, Carillon, Tél. 2-6657, Québec, P. Q.

PHARMACIENS :
Pharmacie André Lachance, 144, Cartier, Tél. 4-4882, Québec
Pharmacie Aimé Roussin, 2823, Masson, CH. 2103 .... Montréal
Pharmacie P.-H. Soucy, 85, Cartier, Tél. 2-1235, Québec, P. Q.

PHARMACIENS EN GROS :
Durocher, G. E., 139, Queen, Tél. 2-5309 .... Ottawa, Ont.

PIANOS, RADIOS, ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES :
Lavigueur & Hutchison Ltée,
81-85, St-Jean, Tél. 2-2123, Québec, P. Q.

PIERRE :
Carrière Gravel Ltée, 282, St-Paul, Tél. 2-4122 .... Québec, P. Q.

PLANCHERS-POSAGE ET POLISSAGE :
Dufour, E. 82, Côte Ste-Geneviève, Tél. 2-4360, Québec, P. Q.

PLASTIQUE-ARTICLES GÉNÉRAUX :
Plastic Products Inc.,
216½, Richelieu, Tél. 3-5752, Québec, P. Q.

PLÂTRIERS-MOULEURS-ORNEMENTAL :
Montreuil, Marcel, 211, Ste-Hélène, Tél. 2-1191, Québec, P. Q.

PLOMBIERS :
Morin, L.-P. 31, Sault-aux-Matelots, Tél. 4-3617, Québec, P. Q.
Turcotte & Létourneau, 217, de la Salle, Tél. 9198, Québec

PLOMBERIE — AIR-CLIMATISÉ :
Mobec Ltée, 181, St-Jean, Tél. 2-1297 .... Québec, P. Q.

PLOMBIERS-COUVREURS-ÉLECTRICIENS :
Asselin, J.-A., 37, Hermine, Tél. 9670 .... Québec, P. Q.
Dorion, Jules, 11, rue Ramsay, Tél. 4-2916 .... Québec, P. Q.
Morin, J.-B. & Cie Ltée.,
14, Champlain, Tél. 2-5548, Québec, P. Q.

PLOMBERIE-ELECTRICITÉ-CHAUFFAGE :
Rouillard, J.-E. Enrg., 465, St-Jean, Tél. 7941, Québec, P. Q.

PNEUS :
Michaud Tire Service Ltée,
207, de la Couronne, Tél. 3-3901, Québec, P. Q.

POISSONS :
Pêcheurs Unis de Québec,
102, St-Roch, Tél. 2-7001, Québec, P. Q.

PROVISIONS, POISSON, FRUITS, ETC. :
Dominion Fish & Fruit Ltd., Tél. 2-7036 .... Québec, P. Q.

PROFESSEUR DE MUSIQUE (GUITARE, MANDOLINE, VIOLON) :
Gagnon, T. W., 208, N.-D. des Anges, Tél. 2-3700, Québec, P. Q.

PRODUITS PHARMACEUTIQUES :
Sylvain Ltée, 406 est, Notre-Dame, Tél. HA. 5374 .... Montréal

QUINCAILLERIES GÉNÉRALES :
Giroux & Frère Enrg., 370, St-Jean, Tél. 2-8337, Québec, P. Q.
Gravel, Ludger et Fils, 3447, Av. du Parc, Tél. HA. 5211, Mtl.
Grégoire, J.-R., 3605 est, Ontario, Tél. FA. 1167-8 .... Montréal
La Ferronnerie Crémazie Enrg., 158, Crémazie, Tél. 2-2506, Qué.
Queen Mary Hard. Ltd., 5323 Queen Mary Rd., *EL. 1129, Mtl.

QUINCAILLERIE EN GROS ET DÉTAIL :
Lemieux, Jos.-E. Enrg. .... Québec, P. Q.
Lajeunesse, Gaud. Enrg.
721, St-Vallier, Tél. 2-6473, Québec, P. Q.
O'Neil & Richard Ltée, 134, du Pont, Tél. 2-1594, Québec, P. Q.

RÉFRIGÉRATEURS :
Brindamour, W., 57, Ste-Marguerite, Tél. 3-2449, Québec, P. Q.

REMBOURAGE DE MEUBLES DE TOUS GENRES :
Michaud, Jos., 92, d'Aiguillon, Tél. 2-8497 .... Québec, P. Q.
Quebec Upholstering Reg'd,
19, St-Dominique, Tél. 3-3647, Québec, P. Q.

RESTAURANTS :
Boulevard Restaurant, 3830, Décarie, Tél. DE. 0097, Montréal
Chez Marino Enrg., 34, Dauphine, Tél. 3-0675, Québec, P. Q.

REVUES — MAGAZINES — JOURNAUX :
Service général d'Editeurs,
6, Côte d'Abraham, Tél. 3-6350, Québec, P. Q.

SALON DE BEAUTÉ :
Salon Mario, 27¼, Morin Tél. 3-0593 .... Québec, P. Q.

SAVON :
La Savonnerie Bourbeau Enrg.,
345, Dorchester, Tél. 4-2960, Québec, P. Q.

STORES VÉNITIENS :
Méthot, Raoul, 2, 3ième avenue, Tél. 2-6174 .... Québec, P. Q.

TAXIS (DEMANDEZ TOUJOURS) :
Taxis Red Diamond de Luxe, Tél. 8123 .... Québec, P. Q.

TERRA COTTA :
Montreal Terra Cotta, 1010 o., Ste-Catherine, MA. 1816, Mtl.

TERRAZZO MOSAÏQUE & TUILE :
Génois, A. Ltée, 25, Hamilton, Tél. 3-0335 .... Québec, P. Q.
Terrazzo Mosaïque & Tuile Ltée,
25, St-Sacrement, Tél. 3-1071, Québec, P. Q.

TRANSPORTS :
St-Hyacinthe Transport, 34, Piété, Tél. 256-122 .... St-Hyacinthe

TUYAUX D'ACIER :
Coulombe, J.-A. & Co., Ltée,
126, St-Pierre, Tél. 2-1533, Québec, P. Q.

VALEURS DE PLACEMENT :
Dubé, Oscar & Cie Inc.,
105, Côte de la Montagne, Tél. 2-4061, Québec, P. Q.
Société Générale de Finance, Inc.,
57 ouest, St-Jacques, Tél. HA. 5168, Montréal

USTENSILES DE CUISINE — ALUMINIUM :
Waterless Kitchen Equipment Reg'd.,
286, St-Joseph, Tél. 5355, Québec, P. Q.

Sommaire

Avril 1947

SIMONE ROUTIER : *La route lumineuse*

« Au beau milieu de votre chemin de croix, de votre route de sueur, de sang et d'amour,
Mon cœur n'a plus souci de visages, ni de pays, Vous seul dans mon paysage prenez la place tout entière ».

R. P. HENRI-M. BRADET, O. P. : *Le Dieu discret*

« Pour notre propre gloire, il fallait un Dieu discret qui tout en nous donnant la possibilité de croire ne nous privât pas du mérite de la foi ».

GABRIEL MARCEL : *Existentialisme chrétien*

Les origines de cette nouvelle philosophie dépassent Jean-Paul Sartre. L'auteur de cet article fut le premier en France à définir l'attitude existentialiste et à en sortir par la porte de l'espérance, loin de l'abîme de désespoir et de perdition où cette philosophie conduit.

CHARLES PICHON : *La guerre expliquée*

MM. Roger Céré et Charles Rousseau ont patiemment rassemblé tous les éléments du conflit mondial, de 1935 à 1945. M. Pierre Limagne dans *Ephémérides* trace le tableau des faits officiels enrichis de ses notes personnelles. Et la guerre s'explique...

JEAN de LAPLANTE : *Justice d'après-guerre : Le crime international suprême*

« Les Alliés ont assumé une très lourde responsabilité devant l'Histoire : ils ont à démontrer qu'ils appliquaient non pas les clauses d'une *reddition sans condition* mais les principes de la justice éternelle ».

ANDRÉ PATRY : *Coup d'œil sur nos relations avec l'Amérique latine*

Brésil, Argentine, Chili, Mexique, Pérou, Cuba. Dans ces pays le Canada jouit d'un grand prestige, grâce au travail de ses illustres diplomates. Au Brésil, l'ex-directeur de cette Revue, le T. R. Père M.-M. Desmarais, se montre déjà bon ambassadeur.

PIERRE GEORGE : *Socialistes et Démocrates-chrétiens*

En Europe, l'idée socialiste est la grande espérance du monde. Il reste à décider ce que sera ce socialisme et quelle sera la part des chrétiens.

Le sens des faits

ANT. LAMARCHE, O. P. : « Les cieux et la terre se réjouissent ».
ANNETTE DÉCARIE : « Beethoven parmi nous ».
MARIUS PLAMONDON : « Le Rétable ».
ANT. LAMARCHE, O. P. : « L'Etoile des vocations ».
L.-M. RAYMOND : « Une rectification ».

L'esprit des livres

R. P. MARIE-V. MASSON, O. P. : « Un Saint chez les Papas » *(A. Daoust)*.
Dr EUGÈNE LAPIERRE : « Calixa Lavallée » *(R. Mignault, O. P.)*.
G.-A. LEVASSEUR : « Catéchisme et Catéchiste » *(Com.)*.
Abbé PAUL LACHAPELLE : « Pax » *(A. Daoust)*.
PAUL LACOULINE : « Imperfection ou péché véniel » *(R. Martineau, O. P.)*.
R. P. LOUIS-M. RÉGIS, O. P. : « St. Thomas and Epistemology » *(B. Lacroix, O. P.)*.
RUDYARD KIPLING : « Le livre de la Jungle » *(A. L.)*.
Présentations.

REVUE DOMINICAINE

Directeur :
R. P. ANTONIN LAMARCHE, O. P.
3500, Av. Laval, Montréal - 18

Volume LIII **Tome I** **Avril 1947**

La route lumineuse

Je te fiancerai à moi pour toujours ;
Je te fiancerai à moi dans la justice
et le jugement,
Dans la grâce et la tendresse.
Je te fiancerai à moi dans la fidélité
et tu connaîtras Yahveh.

Osée, Livre 1, Chap. 2, 21.

Mon Dieu, hors de mon obscur sentier de misères,
me voici enfin
Sur votre blanc chemin, sur la terre affermie de
vos allées de lumière,
Sur la route où la sandale sait où poser le pas,
sur votre haut chemin.
Et Vous me regardez monter, comme dans le rayon de
soleil un grain de poussière,
Un grain de poussière enfin confondu dans la lumière.

Ma tête est libre des feuilles mortes, ma robe des
épines et mes jambes des ronces.
Allégées, mes mains n'ont plus de recherche, plus
de problème,
Et mon cœur cependant, Vous le savez, Seigneur, n'a
rien d'un cœur qui renonce.

Mon cœur en ce moment sur votre route est agité d'une
véhémence extrême.
Mon cœur est un cœur pardonné qui Vous aime.

Plus que n'est fondante la chair écorchée de son duvet
de la blonde et savoureuse pêche,
Plus que n'est tendre le soyeux pétale du plus doux
et lisse épiderme,
Plus qu'à la margelle même du puits n'est franc le gobe-
let d'eau dure et fraîche,
Plus que ne s'obstine à son nid l'oiseau, plus que la terre
remuée ne s'active autour de son germe,
Me tient captive et m'exalte le secret de vie que vos
Evangiles renferment.

Au cheminement capricieux dans les villes des pas qui vont,
viennent, s'annulant les uns les autres,
Je préfère, Vous le savez, ceux-ci recueillis qui pieusement
à l'aube gravissent les marches de vos autels.
Comme dans chaque regard ce n'est plus une pensée d'homme,
mais uniquement la vôtre,
Seigneur, que cherchent à présent mes yeux altérés dans la
quiétude de leur quotidien appel,
Dans leur feu désormais égal et essentiel.

Qu'aucun départ ne m'attire, Vous le savez, ni ne m'épouvante,
qu'aucun voyage,
Aucun spectacle, aucune musique autrefois si exaltante, aucun
projet, aucun livre
N'exerce sur moi d'emprise ou de mépris depuis que votre seul
souci
Occupe jusqu'aux bords de ses hauts titubements mon cœur
ivre,
Depuis, Seigneur, que Vous m'avez appris à vivre.

J'ai été si puérile, mon Dieu, si odieuse et entêtée à ne point
comprendre.
Comment avec autant de persévérance avez-vous pu garder un
aussi pressant désir de moi ?
Vous saviez donc qu'un jour je serais d'autant plus prompte
et totale à me rendre
Que Vous m'auriez plus attendue et m'auriez tout, tout demandé,
d'une seule fois,
Que Vous auriez déployé plus longue patience avec moi ?

Vous pouviez si bien me laisser macérer, intacte et ferme dans
ma sottise,
Me laisser à jamais enrobée de moi-même, dans l'ignorance où
j'allais croupir,
Sans conscience et sans devenir, sans regard par-delà le présent,
à jamais assise
Dans le néant béat de mes contentements, de mes étroits désirs,
Me laisser dans mon absurdité affadir.

Mais je sais, par la douleur dont Vous remuez parfois encore
le souvenir dans mes os
Que lorsque Vous en avez eu vraiment assez, Seigneur, Vous avez
autour de moi
Tout renversé, fait trembler ma demeure et, de fond en comble,
crouler de haut
Amour, bonheur, fortune, luxe, parures et souvenirs, brusquant
mon choix
Tout, tout jeté bas pour la seule gerbe d'effroi.

Que sous l'hécatombe Vous m'avez laissée de longues heures
prostrée,
Nivelée sous la cendre, abandonnée sans nom, prêtée à
l'anéantissement.

Aviez-Vous pourtant, Seigneur, davantage entendu pleurer en terre étrangère aussi seule fiancée ?
Aviez-Vous jamais vu jaillir plus de pleurs ininterrompus d'un cœur toujours se maîtrisant,
D'un cœur jusque là si peu pleurant ?

Me voici, au sortir de mon infernal sentier, au bas, Seigneur, de votre route claire,
Au beau milieu de votre chemin de croix, de votre route de sueur, de sang et d'amour.
Mon cœur n'a plus souci de visages, ni de pays, Vous seul dans mon paysage tenez la place tout entière.
A Vous désormais l'élan et la chute, de l'aube au soir, du soir à l'aube, de chacun de mes jours,
La ligne incorruptible de tous mes carrefours.

Infime et conscient grain de poussière confondu dans l'Infinie Lumière,
Mon cœur, Seigneur, est un cœur passionné qui se donne enfin tout entier, à ciel ouvert [1].

Simone Routier

1. Tiré de JE TE FIANCERAI... actuellement sous presse.

Le Dieu discret

Les impies auront toujours sur nous cet avantage : de pouvoir nous montrer leur Dieu. A notre question : « Où est votre Dieu ? », ils trouveront quelque chose à nous désigner du doigt : qu'importe que l'idole se nomme Argent, Gloire, Plaisir, Race, Parti, Ventre. Mais nous, devant leurs sarcasmes et leur défi : « Où est votre Dieu ? », nous ne pouvons rien mettre sous leurs yeux de chair. Avec l'Ecriture, il nous faut répondre que notre Dieu est vraiment caché. C'est un *Dieu discret*, c'est-à-dire qui ne se manifeste qu'avec précaution et mesure, dont la Personne s'efface et dont l'action se laisse voiler par les apparences. C'est pourquoi, sans doute, nous éprouvons tant de peine à défendre Dieu, contre nos adversaires qui le nient, l'ignorent ou le méconnaissent. De plus, la discrétion divine constitue souvent une pierre d'achoppement pour notre foi ; quel réconfort si nous pouvions à travers les événements de notre vie, voir clairement Dieu : sa face, ses volontés, ses gestes, son amour ! Mais toujours, Dieu ne se laisse paraître qu'avec une infinie discrétion.

Quand nous affirmons Dieu *dans l'univers*, comme son Créateur, sa Providence et son Maître, des milliers d'hommes s'élèvent contre nous. Là où nous voyons action créatrice, eux ne reconnaissent que la matière triomphante, s'organisant d'elle-même par les forces d'attraction et de répulsion des atomes. Contre nos certitudes, des athées et des panthéistes se refusent à l'existence du Créateur ou à sa distinction d'avec le monde. Puis, il y a les Epicures et les Démocrites de tous les temps, pour livrer le monde au hasard ; des théistes, à la manière de Voltaire et de Lamartine dans ses jours sombres, pour exclure Dieu des affaires humaines. De son œuvre imparfaite, le Seigneur aurait détourné sa face ; d'un pied dédaigneux, il l'aurait lancée dans l'espace et serait rentré dans son repos. A en croire nos adversaires, les hommes eux-mêmes se verraient dominés par une fatalité aveugle et éternelle, la terre ne serait qu'un immense charnier où Dieu n'est pas, ne peut pas être ou ne voudrait pas être.

Si Dieu apparaît si souvent dans l'histoire de la pensée, comme l'Inconnu et le Méconnu, c'est que l'on a trop cherché dans l'univers un Dieu qui l'a créé avec fracas et ostentation, un Dieu qui le gouverne avec une visibilité s'imposant à tous les esprits. Pour découvrir Dieu, il faut songer à la présence la plus discrète, à l'action la moins apparente en même temps que la plus efficace. C'est ainsi, par exemple, que la Genèse compare le geste créateur à celui de l'aigle qui plane, en agitant les ailes, au-dessus de ses petits, pour leur communiquer chaleur et vie. Nulle part il n'est question de mise en scène titanesque, mais il est dit tout simplement que « L'esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux », que Dieu créa toutes choses par sa « Parole ». Tout autre que Dieu aurait trouvé dans le montage de l'épouvantable univers, l'occasion de montrer avec un éclat sans pareil sa puissance et sa majesté. Il y a plus déconcertant encore : Dieu renonce au droit de gouverner le monde d'une façon immédiate et directe. Son œuvre, Il la régira quand même, mais par l'intermédiaire des lois établies ; pour se mieux cacher, la Cause première n'interviendra chez nous de manière ordinaire, que par l'action des causes secondes : lois naturelles, liberté humaine.

Cependant, l'univers se présente tout aussi bien comme témoignage de Dieu, attestation de sa présence et de ses attributs, que sous la forme d'une réalité qui le masque ou lui fait écran. Car si le Créateur se cache dans son ouvrage, Il s'y manifeste aussi et Il ne veut pas que sa discrétion le fasse oublier, mais rechercher. Sans imposer son Maître avec une évidence sensible, fulgurante pour tous, le monde Le propose néanmoins. Le Dieu qui se cache se laisse aussi paraître, dit Pascal, et saint Paul déclare inexcusables les païens qui n'ont pas reconnu Dieu et ses perfections invisibles, « rendues visibles à l'intelligence par le moyen de ses œuvres » (*Rom.*, I, 20). Semblable à un sacrement, c'est-à-dire à quelque chose de sensible signifiant le sacré, l'univers présente l'Etre qui le crée, le dirige et le gouverne. Comme une fable encore dont il nous faut tirer la moralité ; comme un alphabet qu'il importe de déchiffrer, la création entière s'offre à nous. Il n'y a qu'à réfléchir sur le monde pour en découvrir

l'auteur, s'en expliquer le sens, les forces invisibles, l'agencement des causes et des effets.

Avouons tout de même que la reconnaissance de Dieu dans l'univers suppose plus qu'une intelligence honnête. Il y faut aussi une volonté droite, désireuse de la vérité. Alors que la loi de la gravitation s'admet aisément devant l'argument scientifique, n'obligeant que l'esprit seul, il en va tout autrement de la présence et de l'action de Dieu ici-bas. C'est qu'il s'agit là d'un fait engageant tout l'homme : pensée et action, destinée présente et future. Aussi, pour s'accepter, de tels faits requièrent-ils plus que des principes évidents dont la négation conduirait à l'impossibilité de penser : pas d'effet sans cause, pas d'horloge sans horloger, pas de loi morale sans Législateur suprême... Affirmations scientifiques s'il en fut, mais que les passions ou les intérêts en cause peuvent fausser ou nier, si n'intervient pas une volonté éprise du vrai. « On n'apprend à connaître que ce que l'on aime », disait Goëthe ; on trouve quand on cherche, on cherche quand on aime et l'on aime seulement lorsqu'on en est digne. Dans une phrase d'une extrême densité, Jésus avait dit : « Celui qui fait la vérité vient à la lumière ».

Mais alors ? Notre Dieu, nous pouvons le montrer dans sa création à tous ceux qui le cherchent avec leur âme, dont le regard est assez purifié pour l'apercevoir, qui possèdent surtout « les yeux de la foi ». Car, après tout, Dieu n'est caché que pour nos regards charnels, et pour nos oreilles seules, les bruits de la terre étouffent la « Parole » qui créa les mondes. Il serait inadmissible que le chien reconnaisse les traces de son maître, l'enfant la voix de sa mère, sans que l'homme puisse découvrir dans le monde les vestiges et les images de son Créateur. Comme l'artiste perçoit dans un tableau des nuances insoupçonnées des profanes, ainsi le croyant voit le monde comme le réflecteur qui lui dénonce son Dieu, comme le fil conducteur qui lui permet de le rejoindre. En regardant la terre, il y trouve le point d'appui pour s'élever jusqu'à la Divinité.

Cependant, vis-à-vis de l'immense majorité des hommes, l'univers risquait de ne remplir qu'imparfaitement, sinon pas du tout, son rôle de

témoin, de signe, de réflecteur de la Divinité. Pour une plus grande lumière, Dieu décréta de s'incarner, c'est-à-dire de se montrer sur terre. Désormais, les humains pourront désigner du doigt leur Dieu, le loger dans leurs maisons, converser avec Lui, le toucher afin de se convaincre qu'Il est bien de chair et d'os. Mais cette grande révélation, Dieu la réalisa sans se départir de son habituelle discrétion et sous un mode qui masquerait encore la nature divine. Il devient tellement nôtre et tellement homme, que les gens d'alors comme beaucoup d'aujourd'hui s'y méprennent, le considèrent comme le vivant d'un temps, d'un pays, d'une race. En effet, Dieu incarné porte si bien nos misères qu'on n'a jamais cessé de le situer dans l'humaine condition ; Il se montre si humain en tout qu'on n'en finit plus de le compter parmi les humains. Choqués, les Juifs refusent de le reconnaître comme le Messie promis ; scandalisés, les Gentils s'en détournent en ricanant. Le monde vieillira sans que l'attitude des hommes en devienne tellement changée.

Clairement et plus d'une fois, le Christ s'affirme, se révèle dans ses miracles, Fils de Dieu. Néanmoins, Il tient à ce que les grandeurs du Dieu s'unissent constamment aux misères de l'homme ; Il fait alterner le Thabor et le Calvaire, les prodiges retentissants et les humbles faits quotidiens. Ne croirait-on pas que Jésus veuille équilibrer sa puissance et sa faiblesse, sa manifestation et son mystère ? Car, si nous pouvons montrer le Dieu dans la conception virginale, le chant des anges, l'adoration des Mages, les prophéties et les miracles, dans les événements de la mort et de la résurrection, c'est l'homme qui apparaît, à n'en pas douter, dans l'enfant enveloppée de langes, grelottant de froid et fuyant la colère d'Hérode. Comme au flanc des montagnes, on peut voir au coucher du soleil des creux d'ombre et des sommets de clarté, ainsi apparaît le Christ aux yeux de ses disciples. Tantôt, ils proclament sa divinité parce que la lumière brille ; tantôt, ils l'abandonnent parce qu'Il se cache dans et par la nature humaine qui est aussi la sienne.

Il faut que la manifestation de Dieu dans l'humanité, comme dans la création, soit complétée. Mais elle ne le sera point par des interven-

tions miraculeuses et fulgurantes — si ce n'est à titre exceptionnel comme dans certaines apparitions, qui gardent toutefois un cachet de mystère — ni par « des signes dans le ciel », comme le voulaient les Juifs, ni par la déclaration d'un revenant, selon la demande du mauvais riche. Le complément nécessaire à la pleine révélation de Dieu, à la reconnaissance totale du surnaturel dans la trame de l'histoire comme dans celle de la vie individuelle, c'est l'âme elle-même qui l'apporte. C'est qu'ici tout dépend de l'attitude : aux yeux sains le soleil est toujours assez brillant ; pour les yeux malades, il apparaît toujours trop sombre. Sans les bonnes dispositions du cœur, le Dieu le plus évident ne se ferait pas reconnaître. Un mort ressusciterait-il, disait Jésus au riche damné, que tes frères ne s'en conduiraient pas mieux. D'ailleurs, en quoi les volontés hostiles du temps de Jésus comme du nôtre furent-elles changées par un Lazare sorti du tombeau, ou les miracles de Lourdes et de Fatima ? Vraiment, ce n'est pas la lumière qui manque mais les yeux sains pour la voir.

« Montrez-nous Dieu dans votre église ! » clament d'autres adversaires. Vingt siècles d'histoire, où les faits surnaturels jouent le rôle de phares à feux intermittents, constituent une première apologie du christianisme. Sur l'origine, la nature, le rôle et les fins de l'Eglise, ni les apologètes ni les apologétiques ne manquent. Autant de voies royales, mais qui ne conduisent qu'à la découverte d'un Dieu caché ! Divine et humaine à la fois, l'Eglise se présente avec les mêmes traits lumineux et obscurs de son Fondateur. Composée d'hommes et confiée à des hommes, la sainte Eglise n'en porte pas moins la marque divine, qui ne cesse de briller sur son front comme une perle de grand prix dans un diadème de médiocre valeur. En quête de Jésus-Christ, Newman et les convertis le découvrent dans l'Eglise romaine, non pas toutefois mis à nu et en pleine majesté mais retranché dans et derrière l'humain et le visible. Il y a les sacrements, ces réalités terrestres et des plus humbles par lesquelles nous vient le Maître. Un morceau de pain contient le Verbe divin ; un peu d'eau suffit à justifier une âme ; et d'une parole, des ministres sont créés, mis en possession des pouvoirs de leur Seigneur. Ces pauvres prêtres !

qu'importe leurs misères et leurs péchés ! Ils n'apparaîtront que plus semblables à ces ruisseaux de terre glaise et d'herbes gluantes au milieu desquels coule néanmoins la plus pure des eaux.

S'agit-il des *méchants*, avec quelle discrétion Dieu les traite ! Sa grâce leur vient tout comme le pauvre qui s'introduit sans tapage par l'escalier de service. Puis, quand le monde et les passions parlent trop haut, Dieu se tait, ne voulant pas occuper la ligne téléphonique si elle se trouve déjà engagée. Pour eux, les pécheurs, comme pour les justes, « le Père des cieux » fait luire son soleil et répand ses bienfaits. Rien donc ne semble s'opposer au bonheur tranquille des impies, puisque l'Evangile affirme qu'après avoir distribué les talents, « le Maître partit » pour ne revenir qu'à la fin des temps, manifester ses amours et ses haines, en séparant les brebis d'avec les boucs. Aussi, entendons-nous tous les jours des pervers lancer ce défi : « J'ai péché et quel mal m'est-il arrivé ? » C'est vrai que les apparences peuvent souvent leur donner raison, mais ce n'est pas à dire que Dieu se fasse complice du mal par sa discrétion. Non, car Il exprime assez sa désapprobation par les cris d'alarme de la conscience, par sa justice qui éclate parfois dès la vie présente. D'ailleurs, Dieu leur épargnerait-il les épreuves et les désenchantements qu'ils n'en seraient pas plus justifiés, puisqu'ils ont Moïse et les prophètes. Au dire du Maître, cela suffit pour rendre le péché sans excuse.

Quant à *la vie sainte*, ne dirait-on pas que tout se ligue pour la rendre difficile ? Il y a l'apport des aïeux dans notre chair pour compliquer la tâche ; il y a les concupiscences générales, les tendances particulières, les fautes personnelles, enfin tout un feu mauvais qui couve en nous et que les séductions de la terre ne cessent d'attiser, d'enflammer. Et puis, nul n'ignore que la vie sainte compte aussi ses désenchantements ; qu'on n'y récolte la joie qu'après y avoir semé le sacrifice, qu'on n'y atteint le bonheur qu'en marchant sur une route étroite, couverte de ronces et d'épines. Les exemples des saints nous en fournissent maintes preuves : persécutions, maladies, pauvreté, tentations, épreuves de toutes sortes se donnèrent rendez-vous dans ces vies-là. Bernadette Soubirous s'entend

dire qu'elle ne sera pas heureuse en ce monde ; on prédit à la Vierge immaculée et Mère de Dieu qu'un glaive de douleur transpercera son âme. Et c'est ainsi que Dieu cache jusqu'à ses préférences, ouvrant par là aux mérites des horizons illimités.

Pourtant, Dieu se manifeste encore plus qu'Il ne se cache pour favoriser la vertu. A côté d'obstacles indéniables se situent des secours beaucoup plus puissants. Nombreux, en effet, sont les arguments qui militent en faveur du bien et poussent vers Dieu. Il y a la disproportion entre le créé et notre besoin d'infini, les déceptions qui font toucher du doigt le néant de l'humain, la sensation presque physique d'une solitude jamais comblée, des faits tels que la souffrance et la mort. La condition humaine se présente de telle sorte, que l'homme doit constamment brûler ce qu'il adorait, adorer ce qu'il brûlait, c'est-à-dire toujours forcé pour peu qu'il réfléchisse, à éliminer des biens comme vains pour s'orienter vers d'autres plus dignes de lui. Si tout conspire à nous rationner le bonheur, à mesurer la durée et l'intensité de nos joies, ce n'est pas que notre Dieu dorme, comme le dit en ricanant ce blasphémateur dont parle l'Ecriture. Au contraire, c'est parce qu'Il nous visite continuellement, que nous ressentons le vide du péché, les morsures de la souffrance, le besoin de regarder plus haut et plus loin. Admirable discrétion de Dieu qui organisa la terre pour nous obliger à regarder le ciel ! Grâce à l'égoïsme qui sépare brutalement les âmes, combien seront données à l'amour de Dieu ! Si l'homme vertueux ne rencontrait pas la critique, ses intentions trouveraient plus de difficultés à rester pures. Aux plaisirs charnels, les jouisseurs resteraient collés comme une sangsue à sa proie, si Dieu ne les en arrachait par le dégoût, la trahison ou la maladie. L'oiseau effrayé par le chasseur s'élève parfois aux plus hautes altitudes, ainsi de l'âme humaine qui doit souvent aux revers de la vie de monter dans les pures régions de la sainteté. Capable de nous séduire, le créé s'avère impuissant à nous satisfaire, et c'est en cela que Dieu s'y cache et s'y manifeste dans un équilibre où domine la discrétion la plus parfaite.

A la discrétion de Dieu s'oppose formellement l'indiscrétion du

péché. Seul le mal que Dieu n'a point créé constitue un despote, qui s'impose sans respect des lois, de l'honneur et de la vertu. Ce qu'il y a de moins réservé en nous, ce sont nos mauvaises inclinations, notre propension au mal. Que l'on songe à l'ambition d'un orgueilleux, à l'égoïsme d'un jouisseur, à la cupidité d'un avare ! Le vaniteux exhibe son moi, l'humble le cache ; la vie mondaine multiplie les contraintes, la vie sainte en délivre ; le vice dévore mais la vertu donne ; le mal fait du bruit, le bien n'en fait généralement pas. A leur discrétion, on reconnaît les hommes et les œuvres de Dieu.

Pourquoi un Dieu discret, se manifestant toujours dans un mystérieux clair-obscur ? Notre liberté s'en trouve sauvegardée. Si Dieu s'imposait à l'homme avec force, lui donnant la claire vision de tout et une inclination nécessaire au bien, Il en obtiendrait sûrement un être magnifique mais sans aucun mérite personnel. Pour notre propre gloire, il fallait un Dieu discret, qui tout en nous donnant la possibilité de croire ne nous privât pas du mérite de la foi. C'est pourquoi, de toutes les perfections divines, nulle peut-être n'est plus nécessaire au fonctionnement de notre liberté que la discrétion.

Henri-Marie Bradet, O. P.

Existentialisme chrétien

Il y a tout lieu de penser que le terme d'existentialisme est de ceux dont les philosophes auront prochainement à proscrire l'emploi après l'usage intempestif qui en est fait depuis quelque temps dans la presse et dans le grand public ; et ce n'est pas sans regret que dans ces quelques lignes j'emploierai ce terme pour mon compte personnel.

Quelques vérités élémentaires doivent être rappelées dès à présent. Tout d'abord, Jean-Paul Sartre n'est pas le créateur de l'existentialisme, et l'on ne peut même pas dire qu'il en soit le représentant attitré ; souvenons-nous que Heidegger, le philosophe de *Sein und Zeit*, à qui il doit l'essentiel de son équipement philosophique, a refusé de laisser désigner sa propre doctrine sous cette étiquette. Le maître incontesté de l'existentialisme, c'est Sören Kierkegaard, dont l'influence directe sur Sartre semble pratiquement nulle ; le jeune philosophe français étant totalement étranger au christianisme, hors duquel la pensée du grand Danois est incompréhensible. A l'origine, l'existentialisme a donc été marqué d'une empreinte essentiellement chrétienne — et, d'autre part, il s'est défini comme réaction contre le système de Hegel, dont Kierkegaard avait été lui-même primitivement imprégné.

Ceci m'amène à parler de moi-même et à mettre l'accent sur un aspect paradoxal de la situation. J'ai été, en fait, le premier en France, après la guerre de 1914, dans un article de la *Revue de Métaphysique et de Morale* intitulé *Existence et Objectivité*, puis dans mon *Journal Métaphysique*, à définir et à adopter l'attitude existentialiste ; je dois cependant ajouter que j'ignorais complètement l'œuvre de Kierkegaard. Seulement, en fait, alors que celui-ci avait réagi contre la pensée de Hegel lui-même, ma propre pensée, depuis 1911 environ, s'était constituée contre les philosophies néo-hégéliennes anglaises, que j'avais particulièrement étudiées à cette époque. En sorte qu'il y a eu, au départ, une remarquable symétrie entre la démarche de Kierkegaard et la mienne propre, malgré des différences qui ne pouvaient que s'accuser à partir

de ma conversion au catholicisme (1929) et se sont d'ailleurs en fait accentuées lorsque j'ai pris connaissance des ouvrages du philosophe danois.

* * *

Cette attitude existentialiste, comment peut-on la définir ? Je ne parlerai ici que de moi-même et de mes propres perspectives, telles qu'elles n'ont cessé de se préciser depuis une trentaine d'années.

Il me paraît clair, lorsque je me reporte à mes premiers écrits, c'est-à-dire à plusieurs mémoires rédigés entre 1912 et 1914 et qui n'ont jamais été édités, que je suis parti d'une réflexion sur l'existence de Dieu, et sur le sens que nous pouvons attacher au terme d'existence lorsque nous nous demandons si Dieu existe ou non. Il m'apparut aussitôt que le terme d'existence appliqué à Dieu ne saurait présenter la signification que nous lui attribuons lorsque nous parlons d'un objet, mais je ne me satisfaisais pas non plus de la thèse néo-platonicienne renouvelée de nos jours, par exemple par Jules Lagneau, et d'après laquelle Dieu n'existe pas, mais est au-dessus de l'existence. Par un mouvement réflexif inévitable de la pensée, j'étais ainsi conduit à approfondir la notion d'existence là-même où il s'agit du monde sensible. C'est ainsi que je fus conduit à constater que l'existence d'une part et l'objectivité de l'autre, bien loin de se confondre, comme tend à l'admettre soit le sens commun, soit un certain idéalisme, appartiennent en réalité à des dimensions métaphysiques nettement distinctes. Ceci apparaît en pleine lumière dès le moment où l'on entreprend de réfléchir sur ce que c'est que *mon corps* : mon corps, en tant qu'il n'est pas simplement un corps relié à d'autres corps et à la nature entière par une foule de relations qu'il incombe au savant de déceler. J'entretiens avec mon propre corps un type de relations tout à fait singulier qui constitue à proprement parler l'incarnation. Dès lors, celle-ci devenait pour moi le centre même de ma recherche, et j'en venais à établir qu'il n'y a de jugement d'existence qu'à partir et peut-être sur le modèle de cette donnée mystérieuse qu'est justement l'incarnation : donnée mystérieuse, mais en même temps éclairante. Il m'est tout à fait

impossible, dans le cadre d'un article aussi court, d'entrer ici dans le détail. Mais je tiens à marquer que c'est à partir de là que j'ai été amené à proposer une distinction entre problème et mystère, qui est aujourd'hui devenue tout à fait commune. Elle tend à s'imposer à l'esprit à partir du moment où celui-ci a reconnu que le problème, comme le montre l'étymologie, porte toujours sur ce qui est posé *devant moi*, c'est-à-dire sur des données objectives. Remarquons ici que l'étymologie grecque de problème et l'étymologie latine d'objet se correspondent rigoureusement. Il n'y a de problème que de ce qui m'est extérieur, de ce qui m'est à proprement parler donné. Et en ce sens, puisqu'il m'est tout à fait impossible de concevoir Dieu comme pur objet, il n'y a pas et il ne saurait à la rigueur y avoir de problème de Dieu. Le mystère est tout autre chose : c'est, ai-je dit dans une note du 22 octobre 1931 (*Etre et Avoir*, p. 145), « quelque chose où je me trouve engagé, dont l'essence est par conséquent de n'être pas tout entier devant moi ». C'est, ajoutais-je, « comme si dans cette zone la distinction de l'en-moi et du devant-moi perdait sa signification ».

* * *

J'étais ainsi amené à reconnaître que ce qu'on appelle improprement le problème de l'être empiète sur ses propres données, et qu'il est donc un mystère. Le mystère n'est pas l'inconnaissable, celui-ci n'étant qu'une limite du problématique qui ne peut être sans contradiction convertie en chose. La reconnaissance du mystère est, au contraire, un acte essentiellement positif. Mais, par là, devient possible une métaphysique qui, précisément parce qu'elle est enracinée dans l'existence, dépasse d'emblée l'opposition du sujet et de l'objet, du réalisme et de l'idéalisme, et qui se centre sur cette expérience fondamentale d'une réalité mystérieuse que je suis, c'est-à-dire à laquelle je participe, sans qu'il puisse être question de la transformer en problème. Il est, d'ailleurs, infiniment douteux qu'une telle philosophie puisse affecter la forme d'un système dans lequel on s'établit une fois pour toutes pour l'exploiter comme un domaine qu'il s'agit de gérer. Non seulement le mystère tel qu'il est ici défini ne se prête

pas à une semblable exploitation, mais il m'est apparu de plus en plus clairement que, la condition des hommes étant essentiellement itinérante (c'est le thème central de mon *Homo Viator*), à partir du moment où le philosophe systématise, il tend à devenir en quelque manière infidèle à cette condition même, et risque de se mettre hors d'état d'entretenir avec son prochain des relations humaines, c'est-à-dire créatrices. Or, dans une telle philosophie, ces relations prennent une valeur centrale, et elles s'organisent autour de la fidélité, considérée elle-même non point du tout comme la simple constance dans un dessein mécaniquement poursuivi, mais comme la création continue par laquelle s'incarne dans la vie une réalité transcendante qu'il appartient aux libertés — et aux seules libertés — de révéler à travers l'épreuve du temps, dans le miracle perpétué d'une confiance indéfectiblement maintenue contre toutes les tentations de désespoir auxquelles nous expose un monde où c'est en *apparence* toujours et partout la mort seule qui triomphe. Mais c'est là, sans doute, c'est sur ce terrain de l'espérance que se place le débat central qui oppose une pensée comme la mienne à celle de Heidegger et à celle de Sartre. Rien ne me semble plus significatif dans mon œuvre que la tentative que j'ai faite pour évaluer le poids ontologique de l'espérance en montrant qu'elle est liée de la façon la plus intime à la communion elle-même, que sur l'une et sur l'autre pèsent aujourd'hui les mêmes menaces, et qu'une philosophie qui nie la réalité de ce qu'on peut appeler l'*avec* est fatalement vouée à s'enfermer dans un désespoir auquel elle risque d'ailleurs de se complaire, en y trouvant la satisfaction de cet orgueil radical par lequel la créature se retranche de la vie universelle, se condamnant ainsi à la seule perdition dont il nous soit possible de nous former l'idée.

Gabriel Marcel

La guerre expliquée

Un immense conflit vient de prendre fin, — le dernier espérons-le. Par dizaines de millions, il a meurtri des hommes de toute origine. Cependant, tous ces hommes, malgré leurs souffrances et souvent malgré leur bravoure, ne savent à peu près rien de la guerre où ils ont participé : j'entends rien de clair, de précis, d'ordonné.

Certes, nous n'ignorions pas, depuis les récits de Stendhal dans la *Chartreuse de Parme* et de Tolstoï dans *La Guerre et la Paix*, que le combattant ne peut guère se rendre compte de la manœuvre : comme dit le bon peuple, pour y voir, il ne faut pas avoir « le nez dessus ». Mais, à l'heure actuelle, l'impression de confusion ne porte pas sur une bataille ; elle s'étend à l'ensemble des opérations diplomatiques et militaires. Or, nous n'avons connu celles-ci que comme les feuilles connaissent le cyclone. Et personne jusqu'ici n'a entrepris d'expliquer aux intéressés leur propre catastrophe. Ne serait-ce pas de là que proviennent, pour une part, leur lassitude, leur scepticisme, parfois leur désespoir et peut-être leur révolte ? Ici encore, on pourrait faire état du mot profond de Pascal : « Appliquons-nous à bien penser ; c'est le principe de la morale ».

* * *

Or, un effort considérable vient d'être accompli en France pour démêler ce jeu immense de mobiles, d'intérêts, d'aspirations, de passions qui a précédé et accompagné la plus terrible de toutes les guerres.

Un très gros volume a d'abord paru, à la Société d'Editions Françaises et Internationales. Ce sont deux historiens et juristes de l'Université française, MM. Roger Céré et Charles Rousseau, qui ont patiemment assemblé les éléments d'une *chronologie* du conflit mondial, de 1935 à 1945. Malgré les rigueurs de l'occupation et de la censure allemande, ils sont parvenus, jour par jour, à noter les faits principaux, les documents, les textes mêmes (car ils citent abondamment), que la Libération leur a, par la suite, permis de vérifier. Pendant cinq années, ces deux savants

sont donc demeurés à l'écoute (plus d'une fois, autrement que par métaphore), l'oreille tendue, le crayon aux doigts ; mais les matériaux qu'ils ont ainsi recueillis, puis classés, représentent une œuvre monumentale.

Ils ont eu la bonne idée, en effet, de commencer par une étude de la politique des divers Etats depuis 1919 ; après quoi, dès qu'on a franchi ce péristyle, on découvre, avec eux, l'architecture de l'avant-guerre, puis celle de la guerre, et l'on aperçoit même certaines perspectives de l'après-guerre. Or, voici que, dans cette lumière, les grands événements prennent soudain une valeur inconnue, un relief saisissant. Ces tournants du Destin sont d'ailleurs peu nombreux : le raidissement de la Grande-Bretagne churchillienne en juin 1940 ; le non possumus inimaginable et prophétique de Charles de Gaulle ; le « pilotage » des Etats-Unis par F. D. Roosevelt ; la folie du Führer se précipitant sur la Russie.

Jamais l'action de quelques hommes, heureux ou malheureux, n'avait décidé, presque seule, d'aussi prodigieux événements.

* * *

Toutefois, cette grande vue, que nous devons à la science de MM. Céré et Rousseau, ne suffirait pas à nous expliquer la totalité de la guerre. Celle-ci a demandé autre chose, un « autre chose » qui a été l'action individuelle de millions d'hommes, et une action souvent concertée, et commandée, comme celle des troupes, mais souvent aussi spontanée, pour ne pas dire instinctive, dans le cas des non-combattants.

C'est ici que prend toute son importance l'ouvrage dont la Maison de la Bonne Presse publie le premier tome : les *Ephémérides* de M. Pierre Limagne. Lui aussi, M. Limagne a vécu sous l'occupation, replié à Limoges avec le journal auquel il collaborait, et il a même pris part directement à la Résistance. Il nous donne donc, sans doute au jour le jour, un excellent tableau des faits « officiels », mais il le double, en petits caractères, de ses notes personnelles, qui sont d'un témoin singulièrement averti. On découvre là, sur le vif, ce qui a été le drame de la France, et plus ou moins de tous les pays occupés ; un peuple entier, soit

à l'appel de son gouvernement, soit malgré celui-ci, s'efforçant, sans s'être donné le mot, contre l'envahisseur, dans une collaboration quotidienne de sabotage, de mauvaise volonté, d'inertie, de stupidité feinte, — et aussi d'aide positive et périlleuse aux évadés, aux parachutés, aux agents des 2èmes bureaux gaullistes ou anglo-saxons. Les risques étaient toujours graves et souvent mortels : le nombre des traîtres, ou seulement des faibles, a été dérisoire.

Or, cette impression saisissante que donne le mémorial de M. Limagne, c'est celle que nous avons presque tous ressentie, mais diffuse, pendant ces cinq obscures années. Ce n'est plus seulement ici pour notre satisfaction intellectuelle une explication de l'armature de l'édifice politique et militaire ; c'est aussi sa disposition intérieure, l'arrangement des pièces, le mobilier, l'atmosphère. C'est par là que les *Ephémérides* rejoignent l'ouvrage précédent, en le complétant et en lui donnant le frémissement quotidien. Et les peuples ne se passeront ni de l'un, ni de l'autre, s'ils nourrissent le souci de comprendre — et de se souvenir.

Charles Pichon

Justice d'après-guerre

Le crime international suprême

L'article 6 de l'accord du 8 août 1945 (protocole de Londres) définissait les *crimes contre la paix :* « ... la direction, la préparation, le déclanchement ou la poursuite d'une guerre d'agression ou d'une guerre en violation des traités, assurances ou accords internationaux ou la participation à un plan concerté ou un complot pour l'accomplissement de l'un quelconque des actes qui précèdent ». C'était la formule même autorisée pour décider de la nature criminelle de l'acte d'agression. Suivant les principes de *responsabilité personnelle* établie pour les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité, la responsabilité de l'agression criminelle est portée conjointement et solidairement par les chefs du gouvernement et du grand état-major ainsi que leurs collaborateurs dans l'établissement politico-économique et militaire.

La décision unanime de la haute cour de Nuremberg se ramène aux trois propositions :

(1) « Si le droit international doit jamais devenir une réalité, la question de savoir si une action entreprise sous le prétexte de légitime défense est de caractère agressif ou défensif devra faire l'objet d'une enquête appropriée ou d'un arbitrage ».

(2) « La condamnation de la guerre d'agression qu'exige la conscience du monde trouve sa formule dans la série des pactes et des traités évoqués (dans le jugement et l'accord) ».

(3) « Déclarer une guerre d'agression n'est pas seulement un crime d'ordre international, c'est le crime international suprême, ne différant des autres crimes de guerre que du fait qu'il les contient tous ».

On ne peut hésiter sur le caractère des positions fondamentales de ce tribunal. Le vague de l'acte d'accusation a fait place à une définition claire, directe et précise des principes d'un droit nouveau. Les juristes alliés ont voulu établir une *règle de droit* universelle dans le temps et

dans l'espace — une règle qui oblige tous et chacun dans la collectivité internationale. Cette règle peut s'énoncer :

Tout acte qui conduit à ou est le résultat de la dénonciation des engagements solennels entre les nations, accompagné de violences équivalant à la rupture de l'ordre de paix, est un acte criminel qui mérite sanction et dont, par conséquent, seront responsables, et justiciables, toutes les personnes qui d'une façon ou d'une autre — par mandement, consentement, négligence ou autrement — *ont contribué à l'élaboration ou à l'exécution de cet acte.*

Ce faisant, les juristes ont définitivement opté pour *la suprématie du droit sur la volonté de l'Etat.* Et partant, ils ont admis l'existence d'une autorité (morale ou juridique, réelle ou possible) internationale, distincte mais inséparable du droit supérieur au droit de l'Etat.

Mais que vaut cette règle en regard de la doctrine chrétienne et de la théorie générale du droit public ? Dans quelles conditions pourra-t-elle s'appliquer pour que soient satisfaites les exigences de la justice divine ? Ce qui revient à s'interroger sur la valeur réelle et morale des traités, sur l'autorité des règles mêmes du droit international. Ces problèmes seront effleurés au cours de notre article.

* * *

Partant des données de la doctrine chrétienne, nous disons que le droit est de source divine et qu'il existe un idéal de justice qui dépasse toutes les constructions juridiques de l'ordre social. C'est poser la haute autorité du droit dans la réglementation des rapports entre les humains. Nous repoussons par conséquent les thèses d'école à l'effet que le droit est un produit de la volonté de l'Etat et qu'il tire sa transcendance de la majesté même de l'Etat. L'Etat, déclarons-nous, est le gardien et l'interprète du droit. Nous rejetons avec non moins de force cette autre thèse d'école (transpersonnalisme) qui affecte à un droit vague, sans assises institutionnelles, l'autorité suprême dans l'organisation supranationale.

Le droit, en tant que science, est une science normative et non pas

une science expérimentale. Le droit ne sera pas une histoire (science descriptive) ni une sociologie (science pseudo-expérimentale) — mais un faisceau de normes dont le but sera d'assurer le bon ordre dans la société, conformément à l'idéal de justice entretenu par l'esprit humain. Admettant la dualité fondamentale de la science du droit, nous faisons nôtre la définition de Me Paul Roubier (*Théorie générale du droit*, Librairie du Recueil Sirey, Paris, 1946, p. 184) : la règle de droit est « un ordonnancement dans le sens d'un idéal de justice de situations qui répondent aux besoins, d'ailleurs variables selon les temps et les lieux, des relations humaines ». L'*expérience* et l'*idéal de justice* sont les deux critères auxquels il faudra se reporter pour juger de la valeur d'une proposition donnée comme règle de droit.

Ces positions de principe établies, il sera plus facile de fonder un jugement sur : (a) les rapports de l'institution de la guerre avec l'idéal de la paix et de l'harmonie entre les peuples ; (b) les conséquences *idéales* (ou théoriques) de l'arrêt de Nuremberg ; (c) la situation *réelle* du droit international dans le monde d'après-guerre ; (d) les conditions *pratiques* de l'application de la règle de Nuremberg aux conflits de l'avenir.

* * *

Les hommes ont toujours manifesté des instincts de lutte, imitant en ceci les autres groupes vivants de la création. La lutte, par suite de la nécessité de la vie d'adaptation est dite une « nécessité biologique » — lutte contre la nature pour satisfaire ses besoins élémentaires, lutte pour assurer sa sécurité contre les éléments, les inférieurs et les humains. La lutte, ou, pour employer l'expression de Lénine, l'*antagonisme* devient comme la condition première de l'existence humaine. Des idéologues ont tiré de là une justification « rationnelle » de la guerre, tenue pour institution supérieure de l'ordre politique. « La guerre tournée vers des fins idéales, vers le maintien d'une noble nation, doit être considérée non comme une barbarie mais comme la plus haute expression de la vraie civilisation, comme une nécessité politique dans l'intérêt du progrès bio-

logique, social et moral ». (Fr. von Bernarhi, *Notre avenir*, p. 51).

Et voilà la destruction érigée en règle du bien et du mal, en norme de première grandeur, — l'idéal de puissance de la « noble action » déterminera le souverain bien ! L'Etat sera par conséquent la *personne* suprême, la puissance par excellence : « L'Etat est la puissance qui a le droit et le pouvoir de faire prévaloir par les armes sa volonté contre toute volonté étrangère ; c'est une puissance libre, souveraine, qui ne peut se soumettre à d'autre volonté que la sienne. Ce qui le distingue, c'est qu'il ne reconnaît aucune puissance au-dessus de lui ». (H. von Treitchke, cité par Laberthonnière. *Pangermanisme et christianisme*. Vrin, Paris, 1945).

Ces idéologues, précurseurs ou initiateurs de la *géopolitique* ont eu pour disciples les théoriciens du national-socialisme et du fascisme. Par une voie différente et pour des motifs différents, Lénine, en commentant Marx et Engels, arrivait aux mêmes conclusions. George Sorel, dans ses *Réflexions sur la violence*, expose une thèse très voisine de ces idées sur les conditions de la lutte. Evidemment, pour les prophètes du marxisme, l'Etat doit se détruire lui-même au terme de l'évolution de la conscience des masses — mais d'ici le terme il s'écoulera quelques générations, et l'Etat deviendra « provisoirement » l'*Etat producteur*, le maître absolu de toute activité ; l'individu sera l'outil dans la main de l'Etat. Cet Etat producteur, dont le type soviétique a tendance à se répéter en de multiples exemplaires, a aussi sa philosophie de la guerre — qui s'apparente, au point de se confondre, avec celle des idéologues allemands ! La destruction s'excuse par la transcendance de l'idéal.

La nécessité du moment lutte-adaptation est un fait d'expérience. Mais l'homme n'est pas simplement le siège d'humeurs, de milieux physico-chimiques, d'instincts obéissant à des processus rigoureux. Le concept de la philosophie scolastique d'un homme « chair et esprit » s'insère dans le concret scientifique mais il indique, en même temps, que le comportement de l'être n'est pas limité par le déterminisme aveugle de la nature. Au dessus du vivant pur, il y a l'ordre spirituel — un ordre

proprement humain — qui informe tous les actes de l'homme, qu'ils soient posés en tant que personne distincte ou en tant que membre d'une collectivité. La loi morale, qui s'adresse à cette portion suprême de l'être humain, a été donnée à l'être pour la gouverne de sa vie terrestre — personnelle ou sociale. En promulguant les « dogmes » de la liberté et de la dignité humaine, elle a déterminé l'orientation fondamentale, — inchangeable, — de toutes les catégories de relations entre les hommes.

C'est ainsi que la guerre, même si elle a été chantée sur le ton lyrique à toutes les époques, même si le mythe des héros a été et est encore le plus fort stimulant de l'action grandiose, a été souverainement condamnée par l'Eglise, quand elle était entreprise dans un but autre que celui de la sauvegarde du bien commun et de la justice éternelle.

La voix de saint Augustin fait autorité depuis des siècles. La passion de la conquête, dit-il, est condamnable. Il est évident que porter la guerre chez les voisins et au delà, écraser ou dompter les peuples inoffensifs pour le seul plaisir de régner n'est *rien autre chose qu'un immense brigandage.* « Obtenir la paix non par la guerre mais par la paix » est une gloire plus durable que celle de tuer l'ennemi.

La guerre est en soi un grand mal, enseigne l'Eglise. « Elle est tout à fait inapte à montrer le droit, à le venger. Par elle-même, la victoire va au plus habile, au plus fort et parfois même à celui que le hasard favorise ».

Par analogie, on peut donc dire que la guerre devient un acte criminel si elle s'assimile à la définition du délit. La proposition de saint Augustin dissipe tout doute sur la valeur morale de la guerre de conquête ou d'agression. Or, Laberthonnière (op. cit). fait du *devoir social* le fondement du « contrat » et de la « loi écrite ». Il en conclut, avec Gratry, qu'*il n'y a pas deux justices.* « Ce qui est manifeste avec la dernière évidence, écrit-il, c'est que la loi de charité, la loi du sacrifice est aussi bien la loi qui doit régler les rapports des nations entre elles que la loi qui, à l'intérieur de la nation, doit régler les rapports des individus entre eux ».

Je tente de voler mon voisin, je lui enlève son bien par la violence ;

je suis un criminel, au sens du droit commun. Un chef d'Etat attaque injustement une nation ; il ordonne à ses armées de tuer sans merci, de piller, d'incendier places et moissons ; son dessein est indubitablement criminel. Il a donné des ordres immoraux et criminels. Si le dessein est coupable en morale, il doit l'être en politique. La guerre injuste ne peut qu'être criminelle *in se*. L'agresseur devra nécessairement rendre compte de cet acte coupable devant le tribunal de Dieu, parce que Dieu ne peut vouloir le mal.

Donc, *les personnes qui ont préparé et déclanché une guerre d'agression sont des criminels*. Elles seraient justiciables, selon les règles ordinaires du droit, d'un tribunal ayant légitime autorité sur elles. Et la sanction devrait suivre son cours comme pour les délits de droit ocmmun. La règle de Nuremberg est donc parfaitement valable sur le plan de la justice absolue. Elle reprend une notion fondamentale de l'ordre moral : le respect de la personne et des biens d'autrui, le respect des engagements *librement* consentis.

* * *

La définition que donne Me Roubier d'une règle de droit implique le rapprochement d'une *expérience* et d'un *idéal de justice*. Nous venons de démontrer que cet idéal est celui même de la morale, et nous en tirons cette conclusion que l'*idéal suprême de justice a toujours été le même pour tous les milieux et toutes les époques* — car le juste et le vrai fixés par Dieu de toute éternité restent constamment identiques à eux-mêmes. Ce n'est que de cette façon que l'on pourra parler d'une *constante du droit* et de l'autorité du droit dans la communauté internationale.

La *communauté internationale* n'est pas un mythe inventé pour fins de commodité par l'esprit des juristes. « Il existe, dit M. Jacques Maritain (*Principes d'une politique humaniste*, p. 220) une authentique communauté temporelle de l'humanité — une profonde intersolidarité de génération en génération, reliant ensemble les peuples de la terre — un commun héritage et une commune destinée qui ne concernent pas l'édification d'une société civile particulière mais celle de la civilisation — non

pas le prince, mais la culture, non pas la *civitas perfecta* au sens aristotélicien, mais cette sorte de *civitas* au sens augustinien, qui est imparfaite et incomplète, constituée par un réseau de communications humaines, plus existentielle que formellement organisée, mais d'autant plus réelle, et vivante, et fondamentale ». Le monde, ajoute M. Maritain, tend de plus en plus vers « une structure internationale des peuples plus organique et plus unifiée ».

La communauté internationale, au cours des dernières décades, s'est augmentée, parallèlement à la montée des nationalismes, d'organismes de vie proprement internationale — encore embryonnaires, il est vrai — qui ont joué un rôle bien effacé, si on le compare à l'action toujours présente de la volonté souveraine des Etats. Mais, dès 1919, nous avions déjà les assises d'une société internationale, et avec le conflit de 1939, le chef de la chrétienté pouvait proclamer : « La théorie de la guerre comme moyen apte et proportionné de résoudre les conflits internationaux est maintenant dépassée ». Un ordre juridique né d'une *quasi-législation* à la Société des Nations énonçait avant 1939 les relations entre les peuples et entre les Etats. L'expérience de la souveraineté du droit était déjà commencée, et le stade de vie communautaire était dépassé par les fins du droit international. L'*exigibilité* de ce droit qui s'annonça par une série de pactes multilatéraux, des *traités-lois*, passait de l'abstrait au concret. Les tentatives de sanction (même avortées) contre l'Italie en furent la preuve certaine — dès que la mauvaise foi naît en la personne, ceci ne signifie pas nécessairement la fin de toute règle morale. Les chefs d'Etats savaient et devaient savoir, puisqu'ils avaient en majorité accepté les accords internationaux, qu'ils ne *devaient* pas attaquer injustement les Etats paisibles — qu'ils ne *devaient* pas recourir à la force pour régler leurs différends. Ils avaient renoncé à la guerre « comme instrument de politique nationale ». Si l'histoire a permis que, pour une période de six années, la confusion instaure un régime de lutte et de violence, où se tentait l'immense épreuve des nationalismes, de la volonté étatique, de la primauté du droit et de la suprématie économique, elle n'a pas cependant

— et n'a pu — vider de sa substance l'ordre juridique naissant. La victoire de la coalition démocratique devait renforcer l'autorité de cet ordre supérieur — et les Alliés ont d'ailleurs voulu frapper les auteurs de l'agression d'un *précédent* dans le but *avoué* d'établir *définitivement* la primauté du droit sur la force.

* * *

On connaît la procédure qui fut suivie en août 1945. Cette procédure, supposée confirmer l'autorité du droit international a posé, au contraire, un dilemme inquiétant : *la morale du vainqueur* (que cette morale concorde ou non avec la morale prônée antérieurement par la communauté des nations) *peut s'appliquer légalement au vaincu « dépersonnalisé »*.

Or, si le monde a évolué au point de supprimer le droit de guerre au profit du droit de sécurité internationale, si l'évolution a atteint le stage de la vie organisée dans le domaine international, ce n'est plus à un droit coutumier qu'il faut en appeler mais à un droit fondé sur une quasi-législation ou un *traité-loi*, porté par une autorité légitime, car « les institutions juridiques nouvelles (...) peuvent difficilement résulter de la coutume ; elles requièrent des procédés législatifs de la législation collective ou du traité-loi. (...) La coutume naît de la répétition des actes posés par les Etats ; et le droit nouveau a pour objet de changer des situations juridiques auxquelles les Etats sont habitués et qui sont conformes aux pratiques maintenant séculaires de l'Etat moderne ». (R. P. Thomas Delos, O. P., *La Nation*, II, p. 217).

Le P. Delos appliquait ces considérations à la détermination des droits respectifs de l'humain et du national. Les principes de sagesse que l'éminent Dominicain invoque pour garantir les droits essentiels de communautés naturelles ou politiques s'appliqueront *a fortiori* à l'inculpation et au châtiment du « crime » d'agression. La définition de l'infraction et la fonction de justice répressive appartiennent à l'autorité légitimement établie, dans une société pleinement organisée. A la base du « crime

international » il faut donc admettre une infra-structure juridique, comportant règles et sanctions. Or, les formules des traités, même celle de la Charte des Nations unies, ne disent pas que l'agression est criminelle. Ce n'est pas à des textes « platoniques » qu'il faut emprunter la formule même de l'inculpation de crime international. Evidemment, ces accords constituent l'*âme*, le principe de la dénonciation de la violence entre les peuples ; ce qu'ils ont *créé, c'est le climat favorisant une définition du crime* — l'obligation morale, non le crime. Le pas qui restait à franchir pour relier *crime* et *acte politique* pouvait-il, puisqu'il s'agissait d'une définition découlant de principes généraux édictés par une autorité universelle, être par la volonté d'un groupe d'Etats ? Oui, hors l'existence de l'organisme représentant la volonté collective des peuples... Mais cet organisme était concret. Boîteuse, la SDN avait tout de même un mandat humain et, lors de la signature de l'accord de Londres, elle venait de transmettre ses droits et prérogatives à l'association des Nations unies. Celle-ci devenait l'autorité légitime pour le domaine international. On ne pouvait donc appliquer la règle du précédent à un domaine qui intéressait vitalement la nouvelle société.

L'inculpation du crime d'agression ne peut être absolument légale, dans l'état actuel du droit international, que si telle inculpation est décidée par l'autorité légitimement établie pour la sphère de juridiction internationale. Nous dirons plus : l'inculpation de crime d'agression ne peut être absolument légale que si un pouvoir quelconque de législation appartient à l'autorité légitime universelle, dont les dépositaires, selon les règles juridiques établies, seront les délégués de toutes les nations amies de la paix.

Les Alliés se devaient de continuer l'œuvre commencée par la SDN, non pas en faisant loi leur commune volonté, même si cette volonté s'inspirait des accords de l'entre-deux-guerres, mais en soumettant la question du châtiment des agresseurs à l'*assemblée délibérante des nations.* L'autorité judiciaire de Nuremberg a été acceptée par un groupe de vingt nations, membres des Nations unies. Mais cette imposante ratification,

— qui sent à une lieue à la ronde le principe désuet de la *reconnaissance en matière de légitimité*, — était celle d'un *groupe* non de la *communauté*.

D'ailleurs si les tribunaux internationaux étaient inexistants, la *solution de commodité* acceptée au lendemain de la guerre aurait pu s'interpréter comme le moindre mal. Cependant, la haute cour de LaHaye était à deux pas de Nuremberg et personne ne songea à constituer « une chambre pénale auprès de la Cour de justice internationale ; on aurait ainsi renforcé cette institution qui menace de périr (...) d'inanition » (P. Reuter, *Nuremberg 1946* dans *La Vie intellectuelle*, décembre 1946, p. 60).

C'est le plus grand tort des Alliés d'avoir plongé le droit international dans une impasse, en voulant à la fois châtier dans la légalité des agresseurs et manifester leur absolue puissance de *Grands gendarmes* de l'humanité. Heureusement, les juges britanniques, français et américains ont voulu ramener le débat de Nuremberg aux sources du droit !... Mais l'illogisme de la situation, le chevauchement de deux contraires menace de faire s'écrouler l'imposante structure le jour où le nationalisme voudra encore se réaffirmer.

Les efforts des peuples doivent donc désormais être conjugés pour établir et renforcer l'*autorité effective et réelle* (selon l'expression de Sa Sainteté) de l'organisme de paix. Les Alliés ont assumé une très lourde responsabilité devant l'histoire : ils ont à démontrer qu'ils appliquaient non pas les clauses d'un armistice de « reddition sans condition » (si le droit de sécurité prime le droit de guerre, l'autorité de l'occupant, pouvoir qui ne se justifie par aucune loi morale, doit être repoussée !) mais les principes de la justice éternelle. Leur geste pourra alors s'excuser devant la conscience des générations futures. Le moins que l'on puisse exiger du vainqueur d'aujourd'hui, c'est une preuve de sincérité absolue.

Mais le jeu de l'URSS et des puissances anglo-saxonnes depuis la fin de la guerre nous laisse sceptiques — et l'on parle tranquillement dans les milieux scientifiques de la création d'une super-bombe atomique qui détruirait tout vestige de vie dans un rayon de 30 milles. C'est une drôle

de paix qui s'ébauche. Le « mythe de la bombe » — que l'on craint comme les âmes simples craignent Satan — jouera peut-être encore un temps au bénéfice de l'influence américaine. Qui nous dit cependant que le colosse russe ne découvrira pas lui aussi son *deus ex machina*... Que restera-t-il alors du bel idéal de Nuremberg ?

L'expérience de Nuremberg apparaît, somme toute, comme une grandiose et redoutable expérience — dont on peut attendre l'odieux comme le juste. Tout tient dans la volonté collective de mettre un terme au règne de la violence.

Jean de Laplante

Coup d'oeil sur nos relations avec l'Amérique Latine

Près de sept années se sont déjà écoulées depuis le jour où le Premier Ministre Mackenzie King, faisant pour la première fois mention de nos relations diplomatiques avec l'une des républiques de l'Amérique latine, annonça aux membres de la Chambre des Communes que l'établissement d'une légation canadienne en Argentine était à l'étude. A ce moment, le Royaume-Uni et l'Irlande étaient les seuls pays d'Europe avec lesquels nous avions pu maintenir des rapports normaux. Nos légations de Belgique et de Hollande avaient dû être fermées à cause de l'occupation allemande, tandis que notre mission à Paris dont les bureaux avaient été transférés en France inoccupée, se trouvait entre les mains d'un chargé d'affaires, M. Pierre Dupuy, lequel se tenait d'ailleurs plus souvent à Londres qu'à Vichy. En somme, le moment paraissait propice au Gouvernement canadien pour réaliser un projet auquel il songeait depuis longtemps, à savoir l'accroissement de nos échanges commerciaux avec l'Amérique latine et la nomination de représentants diplomatiques dans les principaux états de cet hémisphère. Tirant profit, par conséquent, de l'isolement dans lequel se trouvait le Dominion en raison des victoires allemandes en Europe, le Premier Ministre King fit, dès l'été de 1940, une première tentative en faveur d'un rapprochement politique et économique entre le Canada et les républiques latino-américaines, et annonça que le Gouvernement songeait à ouvrir une légation à Buenos Aires. Il faut reconnaître qu'à cette époque l'élément anglais du pays n'était guère disposé à favoriser l'établissement de légations canadiennes en Amérique latine, et c'est pour cette raison que le Premier Ministre King chercha d'abord à préparer l'opinion publique à l'idée d'un rapprochement entre le Dominion et les états de l'Amérique luso-hispanique, avant d'envoyer en Argentine et au Brésil les missions diplomatiques dont ces pays souhaitaient si ardemment l'arrivée depuis nombre d'années.

Un an après sa première déclaration sur les relations canado-argentines, le Premier Ministre King annonça la nomination de M. Jean Désy au poste de Ministre du Canada à Rio de Janeiro et celle du juge F.-A.-W. Turgeon au poste de Ministre du Canada à Buenos Aires. Peu de temps après, ce dernier fut également nommé à Santiago du Chili. Par conséquent, au moment où l'année 1941 allait prendre fin, le Canada possédait déjà trois légations en Amérique du Sud. Les choses, cependant, n'en restèrent point là. Au cours des années qui suivirent, trois autres missions furent envoyées en Amérique latine et deux consulats furent ouverts, l'un à Caracas (Vénézuéla) et l'autre à Sâo Paulo (Brésil). A l'heure présente, le Dominion possède donc ses propres représentants diplomatiques dans six états latino-américains et avant longtemps, des ambassadeurs ou ministres seront également échangés avec la Colombie, l'Uruguay et le Vénézuéla. En somme, le Canada s'est montré soucieux, en ces dernières années, de répondre aux exigences de son destin continental et il a adopté à l'endroit des principaux pays de l'Amérique latine une politique de rapprochement dont nous exposerons les manifestations les plus caractéristiques dans les quelques pages qui vont suivre.

Brésil — C'est à M. Jean Désy que revient l'honneur d'avoir été le premier diplomate canadien à remettre des lettres de créance à un chef d'état latino-américain. En effet, le 30 septembre 1941, M. Désy était reçu officiellement par le Président Gétulio Vargas, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Canada au Brésil. Cette date restera donc mémorable dans l'histoire des relations canado-brésiliennes, puisqu'elle marque le moment véritable où Canadiens et Brésiliens inaugurèrent, aux yeux de l'univers, une politique de collaboration et d'entraide qui a produit jusqu'ici des fruits inestimables.

Il n'y a probablement pas de pays en Amérique latine où le Canada soit aussi bien connu et apprécié qu'au Brésil. Le travail gigantesque de M. Désy a, en effet, largement contribué à faire connaître le Canada parmi les Brésiliens qui, pour la plupart, n'ont plus maintenant qu'un

désir : visiter le grand Dominion nord-américain. Disons, en premier lieu, que sur le plan politique, le Canada et le Brésil collaborent activement à l'établissement d'une paix juste et durable. Lors de la conférence de San Francisco, par exemple, où M. Désy faisait partie de la délégation canadienne, les représentants du Dominion et ceux du Brésil travaillèrent conjointement dans la plus grande cordialité et la plus grande compréhension, au point que certains délégués étrangers en firent la remarque et s'étonnèrent de voir une telle amitié exister entre deux pays qui venaient à peine de se découvrir l'un et l'autre. Récemment encore, lorsque s'est posée la question du traité de paix avec l'Italie, le Brésil et le Canada adoptèrent une ligne de conduite à peu près identique et firent appel à l'indulgence des Grandes Puissances à l'égard de l'Italie démocratique. Bref, unis par les principes d'une même philosophie et la sauvegarde des mêmes intérêts, le Canada et le Brésil se font les apôtres de la justice internationale et donnent partout l'exemple d'une franche et solide amitié.

Dans le domaine économique, les relations canado-brésiliennes sont devenues très étroites. Le Brésil est maintenant le meilleur client du Canada en Amérique latine. Au cours de l'année 1946, les achats brésiliens au pays ont largement dépassé ceux de l'année précédente qui se chiffraient à $16,748,000.00. D'autre part, les placements canadiens au Brésil s'élèvent aujourd'hui à un montant fort appréciable, de sorte que les liens économiques et financiers entre les deux états prennent une importance de plus en plus marquée. Enfin, depuis novembre 1945, un service direct existe entre les ports du Brésil et ceux du Canada, ce qui rend possibles des échanges commerciaux de haute valeur entre les deux pays.

Au point de vue culturel, enfin, signalons que les relations canado-brésiliennes ont donné lieu à une activité fort intéressante. Le 24 mai 1944, une entente culturelle fut conclue, par un échange de notes, entre Ottawa et Rio de Janeiro. A la suite de cet accord qui prévoyait l'accroissement des rapports intellectuels entre les deux pays, le Gouvernement

brésilien accorda des bourses d'études à cinq Canadiens qui passèrent plusieurs mois au Brésil. Des conférenciers canadiens furent également invités par les soins du Gouvernement de Rio de Janeiro. Ce sont toutefois nos artistes qui laissèrent la plus forte impression au Brésil. Les succès du « Quatuor Alouette » ainsi que ceux de Sir Ernest MacMillan, de M. Raoul Jobin et de Mlle Ellen Ballon, restent de magnifiques témoignages en faveur de notre musique. Mlle Ballon avait d'ailleurs été invitée par la Préfecture du district fédéral de Rio de Janeiro pour exécuter dans cette dernière ville, la première mondiale du concerto pour piano de Heitor Villa-Lobos. D'autre part, les expositions de peinture canadienne organisées par l'ambassade du Canada, ont mérité des louanges unanimes qui sont à l'honneur de nos artistes contemporains. A l'heure actuelle, les Instituts culturels de Rio de Janeiro et de Sâo Paulo travaillent en étroite collaboration avec l'ambassade canadienne, afin de faire connaître davantage nos productions littéraires et artistiques parmi les Brésiliens. Mentionnons, enfin, que sur le plan religieux, la présence d'un groupe de Dominicains canadiens au Brésil a rendu possible l'établissement des liens spirituels plus intimes entre nos deux pays. Ces Dominicains jouissent de la considération générale et récemment encore, les journaux de Rio de Janeiro firent l'éloge du Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O. P., qui prononça dans la capitale brésilienne, une série de conférences fort goûtées. Bref, non seulement la politique et l'économie, mais aussi la culture a contribué à jeter entre le Canada et le Brésil les fondements d'une amitié indissoluble.

Argentine — Le 13 novembre 1941, le juge F.-A.-W. Turgeon présentait ses lettres de créance au Vice-Président argentin, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Canada en Argentine. Le 11 juin 1943 quelques jours après le coup d'état du général Ramirez, le Gouvernement canadien reconnaissait l'administration établie par ce dernier, et le 9 mars 1944, le représentant du Canada à Buenos Aires recevait l'ordre d'éviter, pour le moment, toutes relations officielles avec l'administration autoritaire du général Farrell. Cette dernière situation se

prolongea jusqu'au 9 avril de l'année suivante, soit peu de temps après la déclaration de guerre de l'Argentine aux puissances de l'Axe.

Jugée à la lumière des événements officiels, l'attitude du Canada à l'égard de l'Argentine fut, en ces dernières années, entièrement conforme à celle de la plupart des états du monde. Il faut dire, cependant, que dans la réalité, il n'en fut pas toujours ainsi. Même si le Canada, à l'exemple des Etats-Unis, de la Grande Bretagne et de la majorité des républiques latino-américaines, suspendit pendant quelque temps ses relations politiques avec Buenos-Aires, il est nécessaire de rappeler que le Gouvernement canadien et le Gouvernement américain eurent à quelques reprises une attitude nettement différente à l'égard de l'Argentine. Ainsi, lorsque l'ambassadeur des Etats-Unis à Buenos Aires, M. Sprulle Braden, fit son fameux discours contre la politique du Gouvernement argentin, des porte-parole du Ministère des Affaires Extérieures à Ottawa déclarèrent que le Canada ne s'associait nullement à la conduite de cet homme qui intervenait directement dans les affaires intérieures du pays auprès duquel il était accrédité, et ils firent savoir que le Canada était désireux de maintenir avec l'Argentine les meilleures relations possible. Il ne faut pas oublier d'ailleurs, que c'est le 27 juillet 1945, au moment par conséquent où les Etats-Unis et l'Argentine étaient en plein désaccord, que le Gouvernement canadien annonça que sa légation de Buenos Aires était élevée au rang d'ambassade. Il ne faudrait pas croire évidemment que le Canada approuvait entièrement la politique extérieure de l'Argentine, mais il est bon de souligner qu'une forte partie de l'opinion publique canadienne condamnait l'attitude des Américains à l'endroit des Argentins et que de ce fait, Ottawa se trouvait dans la nécessité de se séparer de Washington quant à la politique à suivre vis-à-vis Buenos Aires. A l'heure actuelle, les relations canado-argentines sont très cordiales, et les quelques difficultés qui se firent sentir, un moment, entre le Canada et l'Argentine sont maintenant complètement disparues.

Sur le plan économique, les rapports canado-argentins n'ont cessé de se développer. Bien qu'en général l'économie des deux pays soit iden-

tique, le Canada et la République Argentine ont tout de même pu augmenter leurs échanges, surtout en 1946, de sorte qu'à l'heure présente, les Argentins comptent parmi nos meilleurs clients en Amérique latine. Ainsi, presque toutes les pommes de terre de semence importées l'année dernière par l'Argentine, viennent du Canada. Comme pour le Brésil, il existe maintenant un service maritime direct entre le Canada et la République Argentine.

En ce qui a trait, enfin, aux relations culturelles canado-argentines, une activité appréciable a été notée en ces dernières années. L'Institut canado-argentin de Buenos Aires collabore étroitement avec l'ambassade du Canada et plusieurs conférences sur le Canada ont été présentées sous ses auspices. Le ténor canadien, M. Raoul Jobin, a donné, en 1945, un récital de chansons canadiennes qui a connu un vif succès. A mesure que les relations entre le Canada et l'Argentine deviennent de plus en plus normales, les échanges culturels entre les deux pays s'intensifient rapidement, et il est probable qu'avant longtemps, une entente culturelle sera conclue entre Ottawa et Buenos Aires.

Chili — Peu de temps après son arrivée à Buenos Aires, le juge Turgeon dut partir pour le Chili où il fut reçu officiellement, le 2 janvier 1942, par le Vice-Président chilien, M. Jeronimo Méndez, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Canada. Bien que ne résidant pas dans ce pays de façon permanente, le juge Turgeon fut chargé de la légation canadienne au Chili jusqu'à l'arrivée, en février 1943, de son successeur, M. Warwick Chipman. Dès lors, notre légation de Santiago cessa d'être co-existante avec celle de Buenos Aires, et les relations canado-chiliennes purent se développer davantage.

Dans le domaine politique, les rapports entre le Canada et le Chili ont été normaux et il n'y a rien de particulier à signaler à ce sujet. Le Ministre des Affaires Etrangères du Chili et, plus tard, le Président Juan Antonio Rios lui-même, ont fait des visites officielles au Canada et ils ont été reçus avec beaucoup de cordialité. D'autre part, un certain nombre de Canadiens de marque se sont rendus au Chili pour assister à

diverses réunions interaméricaines. Sur le plan économique, les échanges canado-chiliens ont continué d'augmenter, mais ils sont loin d'avoir l'importance des échanges canado-brésiliens. On calcule toutefois que le commerce entre le Canada et le Chili pourra s'accroître aussitôt qu'un service direct aura été établi entre les ports chiliens et les ports canadiens.

Quant aux relations culturelles entre le Canada et le Chili, elles se sont sensiblement développées, grâce surtout à l'ex-ambassadeur Pedro Castelblanco du Chili, qui a quitté le Canada au début de février dernier. Des universités canadiennes ont commencé à faire l'échange d'étudiants avec l'université de Santiago, et l'Ecole Normale de la capitale chilienne offre maintenant des bourses d'études aux Canadiens désireux d'y parfaire leurs connaissances. Lors de la visite à Ottawa du Ministre des Affaires Etrangères du Chili, il fut question de conclure une entente culturelle entre Ottawa et Santiago, mais aucun développement ne s'est produit depuis. Il est probable que cet accord sera signé cette année.

Mexique — Depuis l'ouverture de l'ambassade du Canada à Mexico, le 29 avril 1944, les relations canado-mexicaines se sont développées avec une rapidité incroyable. Un nombre considérable de Canadiens se sont rendus au Mexique et ont été reçus fort cordialement par le Gouvernement mexicain. De son côté, le Mexique nous a envoyé une quantité d'étudiants qui sont venus suivre des cours à Montréal, Toronto et Québec. Bien qu'aucune entente culturelle n'ait été conclue entre Ottawa et Mexico, les échanges littéraires et artistiques entre Canadiens et Mexicains n'ont cessé d'augmenter, à la faveur des nombreux contacts qui ont été effectués entre citoyens des deux pays. Le Gouvernement canadien a organisé, pour sa part, une exposition de photographies et une exposition de livres qui ont remporté de vifs succès. De plus, un grand nombre de films ont été présentés au Mexique par l'Office National du Film et une forte quantité de livres en espagnol, donnant des renseignements divers sur le Canada, ont été distribués à travers le Mexique et accueillis très favorablement par les associations culturelles et la presse en général. Mentionnons, enfin, que la récente visite du Cardinal Villeneuve au

Mexique a énormément contribué à faire connaître le Canada parmi les Mexicains.

L'année 1946 a marqué, au point de vue économique, la signature du premier traité commercial canado-mexicain. Cet accord de grande importance a facilité l'accroissement des échanges entre le Canada et le Mexique au point que le montant des opérations commerciales effectuées entre les deux pays durant les neuf premiers mois de l'année 1946, s'est élevé à plus de vingt millions de dollars. Le Mexique est présentement l'un des meilleurs fournisseurs du Canada, et grâce à l'établissement de communications directes entre ports canadiens et mexicains, il semble bien que ce pays soit appelé à recevoir constamment un fort pourcentage de nos achats en Amérique latine. D'autre part, il convient de rappeler que les placements canadiens au Mexique ont acquis, depuis quelques années, une importance de premier plan. En somme, dans le domaine culturel comme dans le domaine économique, les relations canado-mexicaines se sont développées, en ces dernières années, d'une façon fort encourageante, et nul doute qu'elles continueront leur progression encore longtemps.

Pérou — Bien que les relations diplomatiques canado-péruviennes ne remontent qu'à 1944, la collaboration des deux pays en matière d'économie et de culture a donné lieu à une activité assez considérable. L'accord commercial canado-péruvien n'a pas encore été conclu, mais les échanges entre les deux contrées continuent de s'accroître à un rythme régulier. La question du transport n'est pas encore réglée et c'est un peu ce qui retarde l'augmentation substantielle du commerce entre le Canada et le Pérou. Récemment le Gouvernement péruvien a autorisé l'établissement d'une ligne aérienne entre Lima et Montréal et l'on espère que cette décision des autorités du Pérou facilitera sensiblement les contacts entre les deux pays. De toutes façons, les relations économiques canado-péruviennes ne sont pas à dédaigner quand on songe à l'importance des placements canadiens au Pérou. Ces derniers contribuent principalement au développement minier du pays et alimentent des compagnies aussi consi-

dérables que l'International Petroleum Company, de Talara. Quant aux rapports culturels, ils se sont intensifiés de façon remarquable, grâce à l'activité de l'ambassadeur canadien, M. Henry Laureys, qui s'est occupé de la distribution de films et de livres sur le Canada.

Cuba — Au cours de l'année 1942, une dépêche de la BUP en provenance de La Havane, annonça que le Gouvernement de Cuba avait l'intention d'établir une légation au Canada. Ce n'est toutefois qu'en novembre 1945, que le premier Ministre plénipotentiaire de Cuba, M. Mariano Brull, présenta ses lettres de créance au Gouverneur Général. Quelques mois auparavant, M. Emile Vaillancourt avait été reçu officiellement par le Président Grau San Martin, en qualité de représentant diplomatique du Canada.

Les relations canado-cubaines, personne ne l'ignore, sont très étroites. Sur le plan commercial comme sur le plan culturel, elles ont donné lieu à des contacts fort nombreux qui ont fortement contribué à resserrer les liens d'amitié entre les deux pays. Durant les sept premiers mois de l'année 1946, le commerce canado-cubain a atteint la somme de $15,000,000.00, et Cuba compte maintenant parmi les meilleurs fournisseurs du Canada. Il faut reconnaître, cependant, que les échanges commerciaux entre les deux pays pourraient être encore plus considérables si un traité de commerce était signé entre Ottawa et La Havane. On a espéré, un moment, que la visite à Cuba du ministre canadien C. D. Howe qu'accompagnaient plusieurs fonctionnaires fédéraux, avait trait à la conclusion d'une entente économique entre le Canada et Cuba. Aucun commentaire officiel n'a été fait à ce sujet au Ministère des Affaires Extérieures. Il est permis de croire, néanmoins, que les Gouvernements canadien et cubain sont en train de négocier un accord commercial, étant donné que les autorités canadiennes cherchent par tous les moyens possibles à augmenter nos échanges avec l'Amérique latine. D'autre part, il est maintenant certain que le Gouvernement cubain étudie les possibilités d'établir une ligne de navigation aérienne entre Québec et La Havane. Si ce projet se réalise, les communications entre les deux pays, déjà facilitées

par l'existence d'un service maritime Montréal-Saint-John (N. B.)-La Havane, connaîtront une amélioration sensible qui permettra à de nombreux Canadiens de se rendre plus facilement à Cuba.

Dans le domaine culturel, le rapprochement canado-cubain a produit d'heureux résultats. L'été dernier, un groupe de Canadiens se sont rendus à La Havane pour assister aux cours d'été de l'Université nationale. Plusieurs conférences ont été prononcées sur le Canada par le Ministre Vaillancourt et une magnifique publicité a été faite en faveur de notre pays par la légation canadienne. De son côté, le Gouvernement de Cuba s'est montré soucieux de développer les relations culturelles entre Canadiens et Cubains, en envoyant à Ottawa un homme de lettres aussi distingué que le Ministre Mariono Brull pour le représenter dans les milieux officiels de la Capitale.

* * *

Bref, au cours des six dernières années, le Canada a témoigné à l'endroit de l'Amérique latine un intérêt exceptionnel. En plus des contacts qu'il a réalisés avec les six républiques où il compte ses propres représentants diplomatiques, notre pays s'est également rapproché, sur le plan commercial, de la plupart des états latino-américains et, plus spécialement, de la Colombie, du Honduras et du Vénézuéla, dont les ventes sur le marché canadien n'ont cessé de s'accroître depuis cinq ans. D'ailleurs, les succès remportés par nos missions économiques en Amérique latine nous ont permis de porter à $90,000,000.00 le chiffre de nos exportations aux contrées latino-américaines en 1946. D'autre part, les missions de bonne entente, comme celle que dirigea M. Paul-Emile Poirier, président de la Chambre de Commerce de St-Hyacinthe, ont également favorisé l'établissement de relations plus étroites entre le Dominion et les pays de l'Amérique latine, de sorte qu'aujourd'hui, le Canada jouit d'un très haut prestige dans tout l'hémisphère occidental.

La dernière guerre nous a rendu conscients de nos responsabilités

continentales. Nous avons établi avec l'Amérique latine des liens très solides qui nous permettront de prendre dorénavant une part active dans l'élaboration de la politique interaméricaine. Sans perdre de vue les exigences de notre position géographique et de notre situation économique, nous avons le devoir de nous intéresser directement aux problèmes du continent américain dont nous faisons partie et d'apporter toute notre collaboration aux états de cet hémisphère qui se montrent désireux de concourir à l'établissement d'un monde meilleur.

André Patry

Socialistes et Démocrates-Chrétiens

Bien en peine serait le Français obligé de dresser d'une façon rigoureuse le bilan des tendances politiques de son pays. La tâche serait moins difficile pour un militant communiste et un partisan de la droite. Les interviews de Thorez à la presse anglo-saxonne sur le programme du parti communiste n'ont trompé personne : le soutien des moyennes et petites entreprises industrielles et artisanales, la défense de la propriété paysanne contre les trusts, l'indépendance du parti communiste à l'égard de Moscou, tout cela n'a impressionné personne. Quant aux partis de droite, leur doctrine a surtout un caractère négatif : céder le moins possible aux réformes de structure et tout mettre en œuvre pour compromettre les expériences sociales en cours. Mais lorsqu'il s'agit d'étudier les tendances des socialistes et des républicains populaires, la simplification devient plus ardue. Jusqu'à quel point les socialistes sont-ils encore marxistes ? Des obstacles infranchissables s'opposent-ils à l'unité d'action et éventuellement, à l'unité organique des socialistes et des républicains populaires ? A notre avis, l'avenir politique de la France dépend de la solution de ce problème. C'est une question d'importance primordiale, non seulement en France, mais aussi en Italie, en Belgique, en Tchécoslovaquie, en Hollande, etc, bref dans tous les pays où s'affrontent communistes, socialistes et démocrates-chrétiens.

Ce qui frappe d'abord l'observateur des mouvements politiques et sociaux de l'Europe à l'heure présente, c'est l'influence sans cesse grandissante des communistes. Les socialistes font les frais des gains des communistes, tandis que les démocrates-chrétiens, à un degré moindre il est vrai, ont été victimes du même phénomène au profit de la droite. En somme, ce sont les deux extrêmes qui manifestent le plus de vigueur. L'extrême-droite et l'extrême-gauche savent ce qu'elles veulent : à Paris la droite tient un meeting où l'on acclame les noms de Pétain et de Laval, tandis que les communistes obligent le gouvernement à prohiber une autre réunion de la droite, après avoir nettement manifesté leur intention

de riposter. Il semble à plusieurs que l'Europe tombera dans le totalitarisme communiste ou le fascisme capitaliste, si les éléments modérés, mais non compromis avec la réaction, c'est-à-dire, respectueux de la liberté et de la dignité humaines et convaincus de la nécessité des réformes de structure n'en viennent à constituer la majorité. Or les socialistes et les démocrates-chrétiens représentent ces éléments à la fois modérés et progressistes. Il serait naturel de les voir se concerter pour éviter que leurs effectifs soient grignotés par les communistes et les éléments de droite. Jusqu'ici pareille collaboration ne s'est pas réalisée. Est-ce à dire qu'elle soit impossible ? Nous ne le croyons pas.

En envisageant une collaboration des socialistes et des démocrates-chrétiens, les paroles de Pie XI dans Quadragesimo Anno s'imposent naturellement à l'attention des catholiques : « qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait d'histoire, soit comme action, le socialisme, s'il demeure vraiment socialisant, même après avoir concédé à la vérité et à la justice que Nous venons de dire ne peut pas se concilier avec les principes de l'Eglise catholique : car sa conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne... » Dans une étude sur la tendance vers la collaboration entre démocrates-chrétiens et socialistes, un rédacteur de CIP écrivait : « Toutefois, cette condamnation n'est d'aucun secours à ceux qui s'opposent au socialisme à cause de ses réformes sociales et économiques. De fait, Pie XI fait remarquer que plusieurs réformes socialistes ne diffèrent plus des désirs et des vœux de ceux qui s'efforcent de refaçonner la société humaine des principes chrétiens. La condamnation du socialisme par le Pape vient de ce que totalement ignorant des fins sublimes de l'homme et de la société et tout à fait indifférent à ces fins, (le socialisme) affirme que la société humaine a été constituée uniquement à des fins matérielles. En d'autres mots, ce que le Pape condamne c'est ce qui cherche à organiser la société sur des bases purement matérielles sans autorité supérieure à la société elle-même ». Mais la question aujourd'hui est de savoir si le socialisme a évolué ou, plus exactement, si les éléments socialistes importants professent des

convictions qui, tout au moins, les rapprochent des chrétiens-démocrates, jusqu'à permettre d'envisager une collaboration féconde sur le plan de l'action. Car le socialisme a évolué et évolue constamment. Il suffit de lire régulièrement le Populaire et l'Humanité pour se rendre compte qu'il existe une crise du socialisme. Et l'on peut se demander si la crise passée, cette collaboration ne sera pas seulement possible, mais désirable et nécessaire.

Tout traité élémentaire d'histoire des doctrines économiques fait état des crises périodiques du socialisme. Les récentes scissions à l'intérieur du parti socialiste italien, de même que les débats mouvementés qui ont eu lieu aux récents congrès de la S. F. I. O., témoignent que le socialisme est multiple, c'est-à-dire qu'il est devenu pratiquement impossible de ramener ses diverses tendances à un dénominateur commun. « Le Courrier de Genève », organe catholique, dans un éditorial intitulé « Où va le socialisme ? », écrivait : « ...L'une des plus graves questions de l'heure présente, c'est de savoir si le socialisme européen est capable de se définir vis-à-vis du communisme, en tant que force originale ayant son génie et ses objectifs propres. En d'autres termes : si les socialistes resteront des modérés ou des opportunistes par rapport aux frères ennemis de la révolution soviétique ou s'ils seront eux-mêmes. En effet, si le socialisme veut survivre, il doit se dégager et situer avec force sa propre conception de la démocratie en fonction des conditions actuelles, indiquer sa position entre le marxisme et le capitalisme ». Serrant de plus près le malaise socialiste, ce même éditorialiste ajoutait : « La position du socialisme est donc très difficile. S'il se laisse attirer vers le communisme totalitaire, il renie son humanisme originel et perd sa raison d'être. S'il compose avec le capitalisme dirigé, il se renie aussi, s'embourgeoise et perd l'oreille de la masse. Dans l'un comme dans l'autre cas, il coopère à l'élection ou au maintien d'un régime où — que ce soit l'Argent, que ce soit l'Etat qui règne — il n'y a plus trace de démocratie réelle et de liberté authentiques ». Entre paranthèses, « Le Courrier de Genève » fait remarquer que le même effort s'impose au christianisme-social qui exclut également l'éta-

tisme totalitaire et la ploutocratie libérale. Le socialisme saura-t-il se renouveler ? Si l'on en juge par l'évolution de plusieurs chefs socialistes français au cours de la guerre, sans compter les socialistes anglais qui ne traversent pas cette crise, il est permis d'anticiper que non seulement le socialisme se renouvellera, mais aussi qu'il se transformera au point de n'être plus « vraiment socialiste », tout en conservant l'étiquette socialiste.

C'est dans le dernier volume de Léon Blum « A l'échelle humaine », que se dégage le plus nettement l'évolution des principaux éléments socialistes. Il est à souligner que les socialistes font tous les efforts possibles pour se libérer du caractère matérialiste que leur a valu certaines de leurs thèses philosophiques. Après avoir jugé froidement l'action du parti socialiste français entre les deux guerres et insisté sur les devoirs moraux du parti socialiste, Blum écrit : « Supprimer la misère, extirper des fléaux comme le froid, la faim, la maladie, ce n'est point une volonté purement matérialiste. En quoi la recherche de l'équité sociale est-elle un sentiment plus matérialiste que la charité ? Quand un ouvrier réclame un meilleur salaire, il ne songe pas maintenant à charger sa table de plus de nourriture, il pense à un logis plus spacieux et plus sain, à des enfants mieux vêtus et mieux instruits. La vie, la famille, le foyer, la croissance saine des enfants, la sécurité de la vieillesse, ce ne sont pas là des intérêts matérialistes. Cependant, si le socialisme s'était borné à cet ordre de revendications, égoïstes bien que nobles, il n'aurait pas groupé autour de lui de telles foules humaines. Mais il enseigne à l'individu que ses propres besoins égoïstes sont solidaires des besoins de tous les autres hommes, ses droits, de leurs droits, sa liberté, de leur liberté, qu'ils n'obtiendront satisfaction que tous à la fois, par leur commun effort, dans une création d'ensemble aussi ample, aussi cohérente, aussi harmonieuse que l'univers physique. Sur la doctrine planent ainsi les plus vastes idéaux humains, l'universalité de l'ordre et de la fraternité... » Sans doute, Léon Blum n'est pas le parti socialiste français et encore moins le socialisme européen. C'est exact. Mais il reste que Blum représente néanmoins un moment de la conscience socialiste et que ses thèses trouvent un écho chez des

milliers de socialistes français. Sans doute il est possible de citer des textes provenant de socialistes qui n'ont pas perdu leurs préjugés anticléricaux et leurs tendances marxistes. Est-ce que la presse catholique n'a jamais publié d'inepties sur les problèmes économiques et sociaux contemporains ? Et personne n'en déduit que la doctrine sociale de l'Eglise manque d'intelligence.

Nous croyons que le fossé entre les socialistes et les chrétiens-démocrates se rétrécit de jour en jour. CIP rapportait dans son bulletin du 20 juillet 1946 que l'Osservatore Romano avait déclaré au sujet des catholiques et des socialistes : « Aujourd'hui nous ne sommes plus à des pôles opposés, bien qu'il y ait encore des divergences ». Un Jésuite, le Père Minery, a signalé dans « America » que Blum avait écrit que le monde ne peut espérer regagner son équilibre à moins qu'il ne s'érige sur des principes spirituels, et qu'il avait insisté sur l'importance de la Papauté comme puissance spirituelle. C'est encore Emmanuel Mounier, le directeur d'Esprit, qui écrivait en octobre 1944 : « La place est libre en France pour un socialisme neuf, pensé à la lumière d'un humanisme total, construit par des hommes neufs. Il n'est besoin de l'élever contre personne, mais seulement dans l'amour fervent de la vérité, de l'homme et de l'avenir. Esprit a le sentiment que, tout en se situant au delà du politique, il peut aussi et doit contribuer à susciter l'atmosphère favorable à l'essor de ce travaillisme français ». Nous retrouvons la même idée fondamentale chez ceux qui préconisent un socialisme humaniste, voir un socialisme libéral.

Aujourd'hui il y a lieu de distinguer entre le socialisme, plus exactement les courants socialistes et le parti socialiste français. Ce dernier ne peut être considéré comme l'interprète fidèle et exclusif du socialisme français. Même à l'intérieur de ce parti les divergences sont nombreuses. Il serait assez difficile de concilier les thèses de Léon Blum et d'André Philip avec celles de certains de leurs collègues. Mais précisément parce que le parti socialiste français se désagrège et qu'il doit repenser son socialisme, le moment ne serait-il pas propice à l'élaboration d'un pro-

gramme commun avec les démocrates-chrétiens qui, de leur côté, se défendent avec difficulté contre les tendances de droite ?

Alors il sera peut-être possible d'endiguer la vague marxiste qui s'étend graduellement sur la France et l'Europe. Les communistes ont compris depuis longtemps que nous vivons un moment historique, celui de l'avènement des masses à l'âge adulte, ainsi que le souligne Jean Lacroix. En Europe, l'idée socialiste est la grande espérance du monde. Il reste à décider ce que sera ce socialisme. Une revision des positions socialistes et démocrates-chrétiennes s'impose si demain les communistes ne doivent pas être les seuls à bénéficier de l'appui des masses laborieuses. Si le nouveau socialisme, ainsi que l'affirme Jean Lacroix, apporte « souvent moins une technique neuve et des solutions différentes qu'un nouveau climat psychologique et social, un autre style de vie, une philosophie plus large, plus compréhensive et plus humaine » et si les chrétiens savent prendre leurs responsabilités, le progrès social dans la liberté sera possible.

Pierre George

Genève, mars 1947

Le sens des faits

LES CIEUX ET LA TERRE SE RÉJOUISSENT

In resurrectione tua, Christe, cœli et terra lætentur. *Le Carême, sans doute, nous a humiliés, purifiés. La Semaine sainte nous a rassemblés au pied de la Croix, puis autour du tombeau vide. Nous voilà prêts.*

Dans le grand silence de l'homme recueilli et le calme solennel du Ciel qui descend sur nous par l'Eglise, surgit brusquement le triomphe pascal comme une échappée de lumière en pleine nuit. Plus bouleversante qu'une fugue de Bach faisant irruption dans un temple solitaire au milieu des ténèbres, la Résurrection du Christ, aujourd'hui comme hier, séduit et trouble jusqu'aux incrédules. Avec Marie-Madeleine, la dernière au pied de la Croix, la première près du tombeau vide, toute l'humanité chrétienne cherche et se retourne pour redire ce simple mot : Maître. *Et Jésus ne l'avait interpellée que par ce seul mot :* Marie. *Dans ce mot, Jésus avait mis tout l'accent de son cœur. Madeleine en est illuminée et saisie. Voici que se jetant à ses pieds et les embrassant elle va entrer en extase.* Noli me tangere. *Regarde mais ne me touche pas ! Revenue à elle, elle court partout, annonce à tous :* J'ai vu le Seigneur ! *La joie est à son comble, elle se communique, elle rayonne... Contrairement au plaisir qui laisse triste parce que fugitif, la joie est une source. Après la Chute qui a engendré la Douleur, elle jaillit de la Rédemption pleine et entière, toujours féconde. Un matin de Pâques ressemble toujours à l'extase. Les cieux et la terre se regardent, se réjouissent, n'osent toucher. L'immense espérance est si près de nous !* Si nous sommes morts avec Lui nous ressusciterons avec Lui. *La grosse pierre qui tenait nos espoirs captifs, un instant éteints, cède, roule, les portes du Ciel s'ouvrent. Un tressaillement d'allégresse déferle sur le monde, un refrain profond, évocateur de la première apparition, sourd lentement, discrètement, toujours nouveau :*

« Ressuscité ! Vraiment il est ressuscité !
Femme, redites-nous encore cette nouvelle.
Depuis que le soleil luit sur l'humanité,
La terre n'en a pas entendu d'aussi belle ».

Antonin LAMARCHE, O. P.

BEETHOVEN PARMI NOUS

... ou trois soirées de musique avec Paul Loyonnet

« Il n'y a rien de plus beau que de s'approcher de la Divinité et d'en répandre les rayons sur la race humaine ».
Ludwig van Beethoven

Soirées mémorables, événements bouleversants dans notre vie esthétique, dates magiques où le Génie nous fut rendu si tangible que nous ne respirions plus qu'en lui, que nous ne vivions plus que par lui. Nous le devons à Paul Loyonnet, interprète transcendant, ambassadeur du génie beethovénien dont l'autorité et le dynamisme, basés sur d'inlassables recherches et un entendement admirable, nous semblent annuler les lettres de créance de tous les spécialistes des sonates de Beethoven qu'il nous a été donné d'entendre jusqu'ici. Ce Français, ce grand Français contredit gravement à la réputation de légèreté (en parlant de frivolité française, nous aimons à supposer qu'il n'est pas question des Pascal et des Bossuet, des Claudel et des Sertillanges, etc.), de légèreté, dis-je, de fignolage dont certains ont voulu faire les caractéristiques du tempérament de ses compatriotes.

Si jamais il nous a été donné de communier avec l'âme d'un créateur, de goûter la Musique à sa source même, au point d'en oublier l'intermédiaire de l'instrument et de l'interprète, ce fut bien à ces rendez-vous avec le Maître de Bonn que Loyonnet nous proposa, ces derniers jours. A ce point que parler ici pianiste, que parler piano (bien que « l'instrument soit de grand sens », dirait Georges Duhamel) nous est un inconfort, presqu'une gêne. Il s'agit de Connaissance, d'Amour, de force d'âme, de dionysisme. Les moyens de ce pianiste viennent avant tout de l'intérieur et de la volonté d'être entendu coûte que coûte. Rien des formules d'école, rien de stéréotypé. La vie seule y est obéie. Plus, ce qu'il faut en art de contrainte pour l'ordonner avec perfection. Loyonnet, pianiste au métier sans faiblesse, musicien intègre, n'a cependant et certainement rien à voir avec le conventionnel virtuose, celui qui s'évertue plus ou moins en vue d'applaudissements qu'il entend déjà par anticipation, celui qui escompte à l'avance l'effet de ses prouesses. Avec Loyonnet, c'est bien autre chose, que dis-je, c'est spécifiquement différent. Ce grand artiste ne prétend qu'à la noblesse de servir. « Servir » au sens que lui donne la Kundry de Richard Wagner. Seul sur l'estrade, en un tête-à-tête occulte avec le Génie, il en semble l'ambassadeur attitré, plus encore, il en est le prêtre ordonné. Debout ou assis devant son auditoire,

plus rien n'existe pour cet Envoyé spécial que les messages directs qu'il reçoit de la Divinité. Etat de grâce tout spécial, merveille rarissime qu'une telle identification de l'interprète et du génie créateur. Miracle de l'Amour devenu Connaissance.

Tous ceux qui eurent l'insigne avantage d'être présents au « Cycle Beethoven » donné au Gésu, les 3, 4 et 6 mars dernier, ont encore à l'esprit l'émouvante incursion que le musicien français nous fit accomplir au sein du puissant empire beethovénien. Les admirables coups de sonde que dans ses profondeurs d'abîme, il y porta sous nos yeux. Avec lui, nous avons connu Beethoven, le colosse musical, Beethoven, l'humain traqué par son destin, Beethoven, l'homme de bien. Equation si parfaite entre éthique et esthétique, qu'à l'issue de l'une de ces séances, un pieux abbé mélomane s'écriait dans l'enthousiasme : « Voilà qui vaut bien plusieurs sermons ». Climat de grandeur tragique, climat de vertu inaltérable. « Jamais, nous dit un biographe, Beethoven n'a consenti à dissocier son amour de l'art de son culte pour la vertu. Au-dessus de tout, il a placé le Devoir ». Et cependant, les souffrances ne lui sont guère épargnées. Son infortune est si grande, si constante qu'un de ses meilleurs biographes, Edouard Herriot, ne l'appelle pas autrement que « ce génial infortuné », ce « Maître de l'Angoisse ». Mais chez lui, à l'encontre des romantiques exagérés, échevelés, nulle complaisance dans le malheur, nulle exploitation d'un mauvais sort acharné au profit de son art. Point de rhétorique dans l'expression beethovénienne. L'humain, le profondément humain et la constante aspiration au Divin.

Tout de l'âme de ce Titan nous fut dévoilé par Paul Loyonnet, au cours de ces courtes soirées. Les nuances les plus subtiles, les plus imperceptibles. Ce n'est malheureusement pas le lieu ici d'en faire le détail. Sentiments naïfs ou tourmentés ; amour tendre, partant heureux ; accents violents ou résignés de l'espoir frustré. Paysages riants, paisibles, comme ce détour d'une route familière et ensoleillée, aussi bien que les carrefours effroyablement sombres du destin le plus tragique. Mais c'est bien ici, dans le drame, que l'éloquence de l'interprète comme du génie créateur atteignit son point culminant. Avec Loyonnet, nous avons vécu la fulgurante « Appassionnata », ce drame du destin, ce « golgotha de Beethoven », nous assure le musicographe, et où l'on peut entendre « crier la révolte et hurler la douleur », mais qui sera quand même surmonté, dépassé par la volonté irréductible de l'artiste, sa volonté héroïque d'être heureux. « Chez Beethoven, écrit un biographe, le destin tragique est toujours vaincu par la volonté du bonheur ». Tous les méfaits de la plus implacable Nécessité — passée la révolte première et instinctive de

l'homme et de l'artiste où l'on assiste à une lutte âpre et grandiose — ne furent toujours considérés par Beethoven que comme un nécessaire acheminement, une ascension héroïque vers la Joie — qui n'est pas le bonheur fade, peu fait pour les Titans — la joie conquise, la Joie souveraine dans la Contemplation. L'op. III « soliloque de résistance et de soumission » est l'expression ultime de cette lutte gigantesque de Beethoven avec son destin, lutte qui se résorbe bien au delà de l'humain, dans une altitude où n'est plus que « le souffle du vrai Dieu, la conscience centrale, synthétique de l'Univers ». L'op. III est le testament pianistique du Maître.

Le génie de Beethoven est tellement colossal, que nous ne saurions l'enfermer dans quelques feuillets, pas même les commentaires adéquats et admirables de M. Loyonnet. Nous aurions bien voulu cependant toucher un mot de Beethoven, maître des harmonies de la Nature dont « le rythme (de la Nature) aussi bien que le rythme humain trouvèrent avec lui leurs cadences absolues » (Canudo). De Beethoven bon enfant, plein de rires, de chants et de danses joyeuses. De Beethoven métaphysicien — plutôt *métamusicien*, pour parler comme Camille Mauclair, ce parfait amant de la Musique. Disons tout de même, en passant, que M. Loyonnet dont tous les commentaires avaient été d'un équilibre et d'une beauté rares dans l'expression, s'est haussé dans l'abstraction à la supériorité du philosophe, aussi parfaitement lucide dans « le jeu muet des nombres (nous nous souvenons ici de sa brillante application de la théorie pythagoricienne à certain passage de l'op. III) et le balancement des sphères » qu'émouvant dans le déferlement sonore d'un paroxysme beethovénien.

Voilà, pauvrement résumées, ces trois soirées « Beethoven » que le grand pianiste et musicographe français Paul Loyonnet nous fit passer dans une transe de communion parfaite avec la Beauté, avec la Vérité.

Le sens des faits nous semble se dégager de lui-même. Nous espérons en tout cas, avoir incité le lecteur à l'approfondissement de la musique et de la vie de Beethoven dont tout l'idéal est résumé dans ce noble conseil d'un poète qu'il admira beaucoup et dont il semble, de façon décisive, avoir subi l'influence : « Gravis avec vaillance, noble ami, le sentier d'épines qui s'élève à travers les nues, jusqu'à ce que la couronne de rayons qui ne brille qu'au front des poètes sages se soit posée sur toi. Inspire... un ardent amour pour Dieu et la nature qu'il créa. Que par toi, les tendres liens fraternels, la simplicité, la liberté et l'innocence, la vertu et l'honnêteté (leur) soient chers ».

Pas n'est besoin d'être musicien ou même mélomane... quand l'art s'élève à de pareilles hauteurs, dit à peu près un de ses biographes,

quand il sert de moyen d'expression à une telle âme (Beethoven), il appartient à l'histoire générale de l'humanité.

Annette Décarie

LE RETABLE, GROUPEMENT D'ART RELIGIEUX

L'artiste peut-il aujourd'hui faire œuvre de bon goût, originale même, et se soumettre aux exigences de la liturgie ? Certainement, comme de tout temps. C'est plutôt l'insistance du religieux à imposer ses fantaisies à l'artiste sincère qui le détourne de l'art d'église, laissant ainsi le champ libre aux marchands d'objets de piété, prêts à vous fabriquer, sur demande, une chasuble en fonte, une chaire en papier mâché avec rubans jaunes ou un cierge en tirebouchon. Voir nos églises construites depuis cinquante ans.

Nos ancêtres pourtant s'en étaient tenus à une architecture franche, décorée simplement. Peut-être leurs revenus modestes y contribuaient-ils autant que la tradition artisanale.

Le but de RETABLE, nouveau groupement d'art religieux, n'est autre que de continuer l'œuvre de ces artistes et artisans du 17ième et 18ième en ramenant l'art à l'Eglise, ce qui ne veut pas dire faire de l'archéologie mais être de son époque. Pourquoi maintenir une cloison étanche entre l'Eglise et les artistes alors que jusqu'à l'avènement du machinisme, l'histoire de l'art est synonyme de l'histoire de l'Eglise ?

Ce serait admettre un terrible recul que d'en rester à ce qu'il y a de plus mièvre, de plus « catalogue », pour ne pas provoquer un remous parmi quelques zélatrices. Les religieux, issus de nos familles, ne sont pas plus à blâmer que nous, mais devraient, à cause de leur formation supérieure, faire mieux que de suivre le courant. Voyez ce qu'en dit Dom Claude-Jean Nesmy dans ARTS [1] (Paris) :

« La faveur générale, encore aujourd'hui, de l'art issu de la Renaissance auprès du peuple chrétien, comme aussi, hélas ! auprès du clergé catholique, est un de ces contre-sens massifs qui en fondant la vie chrétienne sur des bases trop étroites et pauvrement humaines, ont contribué à l'anémie progressive de l'Eglise...

« Il faut enfin en venir à la terrible question de l'incompréhension générale du clergé pour cet art (contemporain) et les services qu'il pourrait rendre à la religion catholique.

« Tout le drame vient de ce que l'Eglise infaillible se trouve engagée, du fait de son incarnation, dans une civilisation basée sur d'autres valeurs, naturelles celles-là, et ne peut, de toute évidence, les mépriser ou seule-

1. ARTS, vendredi, le 15 novembre 1946.

ment les négliger, sous peine de se renier elle-même. Mais elle se trouve, à l'égard de ces valeurs naturelles, dénuée de l'assistance infaillible qui assure sa tradition en ses domaines propres ; elle reste donc sujette à toutes les hésitations, voire à toutes les erreurs qui n'engagent pas directement le dogme ou la morale.

« Si les prêtres, à un moment donné, négligent ce moyen d'expression et de conquête que peut devenir la peinture, c'est une chose extrêmement douloureuse pour qui aime l'Eglise, mais je ne pense pas que ce soit *scandaleux*, pas même étonnant si l'on songe à la multitude de problèmes — souvent plus urgents sinon plus importants — qui assaillent chaque jour les prêtres ».

C'est à la suggestion de religieux et de communautés qui veulent accélérer le renouveau de notre art d'église que plusieurs artistes et artisans se sont groupés autour du R. P. Wilfrid Corbeil, c. s. v., artiste et animateur d'envergure auquel certains d'entre nous doivent d'être restés à l'art religieux. On a choisi M. l'Abbé Lecoutey, administrateur à l'Art Sacré de Paris, comme conseiller du groupement dont le bureau de consultation est au Séminaire de Joliette.

Il ne s'agit pas d'une entreprise commerciale et les renseignements sont gratuits. Libre au consultant d'employer ou non les décorateurs, orfèvres, sculpteurs ou peintres qu'on lui aura suggérés. LE RETABLE dresse actuellement une liste, avec photos, des œuvres d'art religieux des dernières années. Cette collection dont chacun sentait le besoin sans pouvoir l'entreprendre seul, se fera en groupe et pourra servir au clergé comme aux artistes.

Puisque, dans le culte, tout a son importance et que les petites choses façonnent le goût autant que les grandes, LE RETABLE édite des images et des statuettes.

Si, depuis les sept ou huit ans que s'est amorcée la réforme de notre art religieux, il s'est fait des naïvetés, parfois des gaucheries, on y trouve toujours une âme, une expression personnelle, à l'encontre du produit en série. Et cela, ça compte !

Marius PLAMONDON

L'ÉTOILE DE LA VOCATION

Comme l'étoile de l'Epiphanie, elle a ses éclipses. Parfois elle disparaît et reparaît, parfois elle ne revient plus, mais jamais elle ne diffuse indifféremment sa lumière. Par elle, Dieu appelle. Si celui qui est touché de ses rayons ne s'éveille pas une première ou une seconde fois, il risque fort de ne jamais la suivre. Les Mages ont dit : « Nous avons vu et nous

sommes venus ». Mais si une vocation est tout particulièrement l'œuvre de Dieu, habituellement elle est aussi l'œuvre des parents, des éducateurs, du milieu qui disposent les cœurs à recevoir sa lumière. Que d'écrans cependant peuvent intercepter ses rayons et qui peut exiger de Dieu un renversement comme pour saint Paul ?

La Ligue de l'Apostolat de la prière consacre le mois d'avril à cette intention toute spéciale : les vocations sacerdotales. Il ne s'agit pas ici d'exposer la théologie de la vocation mais de signaler sommairement à la demande expresse de Monsieur Arthur Delorme, P. S. S., très dévoué directeur de l'Œuvre des vocations, un fait indubitable parce que sérieusement établi par les statistiques : la diminution des vocations sacerdotales et religieuses. Tant dans le clergé régulier que séculier, les vocations sont à la baisse et cette situation est grave de conséquences pour notre pays et surtout pour la Province de Québec dont le rayonnement sacerdotal compose les plus belles pages de son histoire. Si l'étoile des vocations ne parvient plus à entraîner dans son sillage un nombre suffisant de jeunes, n'est-ce pas qu'un écran intercepte ses rayons ?

« Dieu, dit la Genèse, forma l'homme de la poussière du sol et il souffla dans ses narines un souffle de vie et l'homme devint un vivant ». Ce souffle de vie que Dieu transmet encore aux enfants sous l'action conjuguée des parents, il peut devenir fort ou faible, pur ou impur, bon ou mauvais puisque c'est le cœur des mères qui doit l'alimenter. Et l'on sait que ce qui est pur et généreux à sa source ne tarde pas à se contaminer quand le parcours est souillé. Voilà un premier écran qui intercepte les bienfaits de l'étoile et il est monté au foyer. A la loi de crainte et d'amour de Dieu est substitué trop souvent le caprice de l'enfant avec les préceptes de santé, d'hygiène, de délassement sans recours à l'hygiène morale pourtant plus importante. La sagesse du siècle prend la première place et c'est conséquemment la nature dans ses tendances les plus égoïstes qui assure la croissance. Ainsi, fait pour Dieu, l'enfant s'en éloigne inconsciemment, sous l'œil bienveillant des parents. Et sera-t-il « dieu, table ou cuvette » ? Les trois à la fois. C'est donc un monstre qui s'ébauche quoique chaque soir et chaque matin un machinal signe de croix sur son front évoque l'Incarnation. Autour de l'enfant Dieu passe souvent comme une théorie qu'il fait bon de conserver mais non comme une vie qui surélève et anime le foyer. Alors... le souffle de vie initial s'appauvrit graduellement. Quelle étoile peut encore percer cet écran, éveiller un jeune cœur si peu près à recevoir la lumière d'en-haut ?

Pour suppléer à leur négligence, les parents escomptent l'éducation du Collège. Ont-ils raison ? Quand on sait que les éducateurs

réussissent rarement à refaire l'éducation familiale — *l'homme tout entier se ressent du berceau* — on ne peut rien affirmer. La pâte n'est pas prête à recevoir la chaleur de l'étoile et encore moins à en vivre. Les récents articles parus dans « L'Enseignement secondaire au Canada » au cours de l'année 1946 et au début de 1947 sous la plume du chanoine Jean Vieujean : « Le cours de religion dans l'enseignement secondaire » ; du R. P. M.-Alcantara Dion, O. F. M. : « La religion de nos jeunes que vaut-elle ? » et surtout le document à base de tests : « Le problème religieux de l'adolescence » nous laissent songeurs. La cause de cette indifférence pratique ou ignorance religieuse peu favorable à l'éclosion d'une vocation vient-elle de l'éducation familiale ? Pourtant certains collèges naguère pépinières de vocations accusent une diminution tandis que d'autres qui reçoivent une clientèle d'égale valeur accusent un résultat nul. C'est un phénomène intéressant à suivre au terme des retraites de décision de nos classiques finissants. Il ne faut pas exagérer cependant. Dans ce domaine mystérieux, on peut constater des faits, chercher des causes, se trouver coupable, mais il reste que « deux hommes sont dans un champ, Dieu appelle l'un et il laisse l'autre ». Nul ne sait la raison de son choix. Mais celui qui n'a pas été appelé peut se demander pourquoi ? Des raisons surprenantes dont lui ou son milieu est responsable peuvent surgir...

Enfin il y a le groupe des déshérités de la fortune qui ont reçu un souffle pur soutenu par le cœur d'une bonne mère et les principes d'une solide éducation chrétienne. Ceux-là sentent la chaleur de l'étoile et sont prêts à la suivre généreusement. Venus de Dieu comme les autres, ils veulent y retourner plus riches, portant leur gerbe jamais trop lourde. Hélas ! ils doivent attendre une main secourable pour avancer. C'est pour eux que l'Œuvre des vocations a été fondée et c'est à tous ceux qui ont reçu plus que le nécessaire que Dieu demande de collaborer à la formation et à l'éducation des futurs prêtres.

Ant. LAMARCHE, O. P.

UNE RECTIFICATION

Une inexplicable erreur s'est glissée dans mon article : *Dans la cour du Vieux-Colombier* (février 1947). J'y ai écrit, je ne sais plus comment, que Madame Suzanne Bing était d'origine allemande. Cette dernière nous écrit : « Grave erreur. Je suis née à Paris de parents français. Mon mari était français ». Il nous fait plaisir de rectifier ici et de prier Madame Bing de nous pardonner cette maladresse.

L.-M. RAYMOND

L'esprit des livres

R. P. Marie-Vincent Masson, O. P. — « Un Saint chez les Papas ». Les Editions du Lévrier, Ottawa-Montréal, 1947. 18.5 cm. 64 pages.

C'est dans le but de proposer aux pères de famille l'exemple d'un homme qui, « vivant tout simplement sa vie chrétienne de chaque jour, s'est sanctifié et a sanctifié les siens », que le Père Masson entreprit de nous faire connaître la vie simple, édifiante du père de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, de celle que Pie XI a appelée « la plus grande sainte des temps modernes ».

La vie de M. Stanislas Martin ne comporte aucune action d'éclat, aucun fait extraordinaire. Mais « il a posé des actes, de ces actes qui font les saints, c'est-à-dire des actes de charité, des actes de piété, des actes de mortification, des actes de patience, des actes de fidélité constante au devoir d'état ».

La grande gloire du foyer des Martin c'est d'avoir rendu possible l'éclosion de cinq belles vocations religieuses. « C'est par son exemple que M. Martin a cultivé la générosité, le dévouement dans l'âme de ses filles, qui ont poussé leur charité jusqu'à sacrifier leurs vies pour le salut des âmes ». Il comprenait que l'exemple est la plus fructueuse des prédications. Sa conduite « composée d'ordre, de modération, de discipline, de vertu prêche et enseigne de la façon la plus facile à saisir par des enfants et partant la plus féconde ». Aussi un tel père devait-il être un objet de vénération toute particulière de la part de ses enfants : « Un père dont la conduite est irréprochable, qui est le premier à donner l'exemple de la prière, de la fidélité aux Commandements de Dieu et de l'Eglise, reçoit sur cette terre la plus belle récompense : celle du respect et de l'admiration de ses enfants ».

On peut dire de la brochure du Père Masson qu'elle est véritablement un hommage à la paternité. Les pères de famille — et leurs épouses — devraient se faire un devoir de se procurer et de lire attentivement *Un Saint chez les papas*. Ils y trouveront, en plus de l'intéressant récit d'une vie édifiante, de judicieux conseils sur l'éducation et, surtout, un émouvant témoignage d'encouragement à persévérer dans l'accomplissement fidèle du devoir d'état, malgré les sacrifices, les renoncements et la patience que cette fidélité exige.

Aurèle Daoust

Dr Eugène Lapierre — « Calixa Lavallée, musicien national du Canada ». Montréal, Librairie Granger Frères Limitée, 1936. Edition revue et augmentée, 10ième mille, 1946. 1 vol. 24.5 cm. 221 pp.

La maison Granger Frères vient de réimprimer l'ouvrage du Dr Eugène Lapierre, *Calixa Lavallée*. La nouvelle édition s'est enrichie si on la compare à la précédente, et elle porte au dixième mille l'ouvrage de M. Lapierre.

Le recenseur termine sa troisième lecture. Voilà certes une œuvre remarquable, que tous les Canadiens, et surtout les Canadiens français, doivent connaître et aimer. D'un style alerte, pittoresque, M. Lapierre nous révèle la grande figure, je ne dis pas oubliée, mais simplement méconnue, de Calixa Lavallée, « musicien national du Canada ».

Sans calomnie, sans même l'ombre d'une médisance, on peut croire que le titre fera sourire plus d'un lecteur, amenant à son esprit quelque réflexion du genre que l'on sait : « Tiens, encore un emballé de « catalogne » ! Car l'opinion courante, très sincère, voit en Calixa Lavallée un honnête brosseur d'harmonie ; et pour elle, le « O Canada », tout ce qu'on connaît de ses œuvres, vaut moins par sa valeur intrinsèque ou objective, que par l'amour transfigurant dont l'entoure le patriotisme canadien-français.

Or la vérité est autre, ou si l'on préfère, autrement profonde. Calixa Lavallée figure parmi les grands symphonistes du XIXe siècle, il est un maître du clavier, on le trouve professeur, directeur d'orchestre, d'harmonie, d'opéra, de chapelle, apprécié et recherché. Les grands milieux de Paris, Londres, New-York, Cleveland, Boston, le tiennent en vive estime. Et chose remarquable, l'aspect moral du Maître ne nous attire pas moins que sa physionomie artistique : humble, laborieux (même de ses mains), dévoué, généreux, fidèle, croyant fervent, Lavallée fut tout cela.

Le chapitre consacré à l'analyse de l'« O Canada » semblera inutile à quelques-uns. Cependant il devenait nécessaire pour réfuter certaines fanfaronnades récentes, et affirmer une fois de plus le primat de la vie sur la paléologie. M. Lapierre remarque qu'un artiste ne s'évalue pas précisément à l'absolue nouveauté des éléments mis en jeu, mais à la synthèse transformante dans laquelle ils se traduisent. Voilà, dans sa racine même, la critique de l'art « créateur » à tout prix, tel que l'entend une Ecole contemporaine viciée.

On se procure le volume du Dr Lapierre pour 75 sous, deux paquets de cigarettes, quoi ! C'est dire que chacun peut et doit l'acquérir.

R. Mignault, O. P.

G.-A. LEVASSEUR, ptre — « Catéchisme et Catéchiste ». Petit essai pédagogique. Les Editions du Forum, 16, de Longueuil, Québec. 21 cm. 116 pp. Prix : $1.00

Préfacée par Son Exc. Mgr l'Archevêque de Rimouski, cette brochure présente d'abord le problème de l'éducation et de la formation chrétienne à la lumière des exigences de la vie moderne. Puis l'auteur signale neuf pierres d'achoppement considérées comme les principales causes de nos échecs dans la vraie formation de nos jeunes. Dans quelques pages bien vivantes, il fait ensuite la philosophie de la pédagogie autour d'une idée centrale très féconde, bien facile à saisir et très surnaturelle.

En dernier lieu, il offre *dix suggestions pratiques* pour faciliter la tâche aux éducateurs. Entre autres, le *Centre d'intérêt* continuel proposé

et autour duquel il synthétise toute la doctrine chrétienne, mérite une attention spéciale et pourrait revigorer tout notre enseignement religieux, si l'on se donnait la peine d'en faire l'expérience. Les trois tableaux indicateurs sont faciles d'accès et parlent éloquemment à l'intelligence de l'enfant. Ils devraient être agrandis et placés dans toutes les classes pour être continuellement sous les yeux des élèves.

Cette brochure qui s'adresse aux élèves de cinquième année en montant peut encore servir très avantageusement dans les Cercles d'Action catholique. Ses lumineuses pensées feraient facilement le sujet de belles et fructueuses discussions.

Communiqué

Abbé Paul Lachapelle — « Pax » Les Editions Lumen, Montréal, 1946. 20 cm. 464 pages.

Voici un livre tout désigné pour ceux qui veulent consacrer chaque jour une dizaine de minutes à la méditation. Nombreux sont les laïques qui aimeraient s'adonner à cette bienfaisante pratique mais qui ne peuvent trouver un guide à la fois sûr et simple qui leur permettrait de méditer — sans avoir à leur côté un gros bouquin de théologie ou de philosophie — les vérités fondamentales que notre monde moderne ignore de plus en plus.

Chaque page de ce volume — une pour chaque jour de l'année — comporte un sujet complet de réflexion. Chacune « forme un tout et se lit avec profit indépendamment de ce qui précède ou de ce qui suit ». « Les sujets les plus variés ont été traités avec l'intention d'aider les jeunes autant que les plus âgés, qu'ils soient incroyants, artistes, étudiants, parents, religieux, religieuses ou prêtres ».

J'aimerais pouvoir donner une juste idée de ce que renferme ce volume, mais cela dépasserait les cadres d'une aussi courte recension, tellement les sujets traités sont nombreux, variés et tous aussi intéressants et importants les uns que les autres. Ce n'est qu'en le méditant qu'on découvrira les trésors de *Pax*.

Ce volume connaîtra sûrement plusieurs rééditions. Me serait-il alors permis de transmettre à l'auteur un vœu que m'ont formulé plusieurs lecteurs : l'addition d'une table analytique complète — par ordre alphabétique — des divers sujets de méditation. La présente édition offre une Table des sujets traités, mais une table analytique plus complète permettrait de repérer plus rapidement et plus facilement tel ou tel sujet de méditation désiré.

Tous ceux « qui cherchent conseils et direction, en toute bonne volonté : volonté de croire, volonté d'espérer, volonté de servir » voudront se procurer *Pax* et contribuer à sa diffusion.

Aurèle Daoust

Paul Lacouline — « Imperfection ou péché véniel ». Faculté de Théologie. Université Laval, 1945, 204 pp.

Dans une thèse pour l'obtention du doctorat en théologie, M. l'abbé Lacouline reprend un sujet des plus discutés entre théologiens. Le sous-

titre, « l'imperfection est un acte bon », nous indique immédiatement à quelle enseigne nous logeons.

Après un trop bref aperçu historique qui lui permet de mieux situer le problème, l'auteur entend suivre la tradition en « essayant de montrer qu'il n'y a pas en soi de péché, même véniel, à choisir délibérément un moindre bien de préférence à un bien supérieur, qui nous est justement conseillé comme meilleur » (p. 19).

Il détermine tout d'abord que tout péché, mortel comme véniel, est une contravention plus ou moins radicale au précepte. Puis dans une deuxième partie, pièce centrale de la démonstration, il établit que le conseil n'a rien du précepte, du point de vue de l'obligation et qu'aucun n'exige qu'on lui obéisse, d'où il est évident que le rejet du bien de conseil et le choix du moindre bien n'ont rien de désordonné, de peccamineux. Voudrait-on faire appel à la perfection de la charité, l'auteur tente de nous faire voir les rapports entre les conseils et le Premier Précepte. C'est la troisième et dernière partie.

On doit louer chez M. l'abbé Lacouline le souci constant d'appuyer sa démonstration sur de nombreux textes empruntés aux divers ouvrages de saint Thomas d'Aquin ainsi qu'à ses plus illustres commentateurs.

L'auteur se donne beaucoup de mal à prouver ce que tous admettent : le conseil n'oblige pas sous peine de péché. Mais il semble se cantonner dans la morale de la loi en posant le problème du point de vue de l'objet (précepte-conseil). Certains théologiens (la majorité de ceux qui sont cités dans la bibliographie) préfèrent aborder la question sous un autre angle et étudient l'imperfection dans le sujet vertueux. La morale des vertus et de la règle rationnelle invitera « ces théologiens par trop rigoristes » à voir dans l'imperfection un péché véniel sans pour autant « vouloir nous assimiler à l'ange » ni nous faire passer par des « transes continuelles » ni nous placer dans un « état d'énervement et de perplexité » (Il y a longtemps que ces objections ont reçu leur réponse). Les positions sont totalement différentes. M. l'abbé Lacouline ne doit donc pas être surpris si les « adversaires » de sa thèse « osent citer », pour leur défense, les mêmes textes de S. Thomas et des Commentateurs. Sans doute ces théologiens admettent tous ces textes si clairs de S. Thomas, mais pour en donner une autre interprétation plus en harmonie avec leur doctrine envisagée d'un point de vue bien différent. Sans doute aussi « les grands commentateurs, Cajetan, Jean de St-Thomas, les Carmes de Salamanque et même Gonet et Billuart, valent bien l'autorité des quelques auteurs modernes... ». Reste à voir si ces quelques auteurs modernes sont bien... « pratiquement les seuls défenseurs de l'imperfection-péché véniel » (p. 198). On serait tenté de retourner le reproche et de se demander si l'auteur, dans sa critique des opinions divergentes, « ne donne pas une interprétation qu'il mesure à l'idée qu'il se fait de l'imperfection morale » (p. 112). L'équivoque demeure. Libre à l'auteur de défendre son point de vue. Il ne peut empêcher les théologiens cités à son tribunal de persister à soutenir que « le précepte n'est pas la règle universelle du bien non plus que du mal ».

Raymond-Marie Martineau, O. P.

Louis-Marie Regis, O. P. — « St. Thomas and Epistemology ». (The Aquinas Lecture, 1946). Marquette University Press, Milwaukee, 1946. 95 pp.

Texte d'une conférence, doublé de notes bibliographiques et de références (pp. 60-95) qui lui donnent déjà un caractère scientifique, sur un problème de philosophie, dans lequel sont engagés Descartes, Kant et les néo-thomistes. L'auteur de cette étude, Directeur de l'Institut d'études médiévales (Université de Montréal), philosophe et pédagogue de réputation, vient dire à ses auditeurs qu'il y a une épistémologie chez saint Thomas ; il faut la chercher là où elle se trouve, c'est-à-dire dans des écrits composés au XIIIe siècle, dans un contexte doctrinal adapté aux besoins et aux ressources intellectuelles du temps. Des références aux sources, choisies avec soin, indiquent au lecteur vers quels textes il faut d'abord orienter ses recherches. — Opuscule facile à lire, écrit dans un anglais net et à point, conçu à la façon d'un dialogue entre les penseurs de divers groupes : forme originale d'exposition, qui nous fait penser aux discussions vivantes et chargées d'idées des dialogues platoniciens.

Benoît Lacroix, O. P.

Rudyard Kipling — « Le livre de la Jungle ». 19 cm. 182 pp. — « Le Second livre de la Jungle ». 19 cm. 220 pp. Les Editions Variétés, Montréal, 1946.

Le premier récit nous présente l'immortelle légende de Mowgli perdu dès sa naissance dans la jungle et éduqué par l'ours Baloo et la panthère noire Bagheera. Les aventures sensationnelles se multiplient jusqu'à son enlèvement par les singes et sa délivrance par le serpent du rocher Kaa. A 12 ans Mowgli est fort comme un Hercule et les bêtes ne peuvent plus supporter son œil de feu. Il immigre dans la compagnie des hommes où son adresse le rend redoutable. Et c'est la vie solitaire qui commence.

Le second livre nous apporte d'autres histoires de Mowgli où la Loi apparaît toujours triomphante. Loi de force ou de crainte, nul ne peut s'y soustraire.

Voici la Loi de la Jungle — Le ciel a son âge et mieux serait mentir,
Le loup qui la garde peut prospérer, mais le loup qui l'enfreint doit mourir.
Comme la liane autour du tronc la Loi passe derrière et devant,
Car la force du clan c'est le loup, et la force du loup c'est le clan.

A cause de son âge et sa ruse, à cause de sa griffe et son poids,
En tout ce que la Loi ne dit pas la parole du Chef est la Loi.

Un livre d'une étonnante poésie, évocateur des premiers jours du monde, avant la maîtrise des forces de la nature par l'intelligence humaine.

A. L.

Présentations :

Collaboration, En — « 100ième anniversaire. L'école canadienne ». La Commission des écoles catholiques de Montréal, 1946. 25 cm. 56 pp.

Un numéro-souvenir des faits et gestes qui ont marqué ce Centenaire. Pour connaître l'histoire de nos écoles primaires montréalaises, principalement le dévouement héroïque de ses maîtres, ce livre est à conseiller.

Daviault, Pierre — « Histoire, Légendes, Destins ». Les Editions Moderne, Montréal, 1945. 19 cm. 248 pp.

La Revue dominicaine de septembre 1945, p. 122, sous la plume d'André Diotte, a déjà souligné la portée de ce livre.

Descartes, René — « Discours de la méthode ». Les Editions Variétés, Montréal, 1946. 18 cm. 212 pp. Réservé à qui de droit.

L'excuse de tout écolier distrait : *Je pense, donc je suis*, nous est livrée dans son cheminement originel.

Desrosiers, Abbé Adélard — « Notre Jacques Cartier ». Librairie Granger Frères, Ltée, Montréal, 1946. 25 cm. 160 pp.

Une introduction, 11 chapitres, une poésie d'Albert Ferland, un épilogue, une quarantaine de dessins, des cartes de route pour suivre l'explorateur. Excellent ouvrage pour la jeunesse.

Duguay, Luc et Rachel — « Jésus-Enfant » — « Marie-Enfant ». Le Centre familial, 3425, rue St-Denis, Montréal, 1946. 18 cm. 36 pp.

Deux livres en un seul. Deux enfants, 9 ans et 11 ans, en sont les auteurs. Style et illustration enfantins. C'est intéressant comme l'enfance.

Fides — « Hérauts ». Montréal, 1946. 128 pp.

Cet album relié no 3 de la série « Les belles histoires vraies » prêche par le texte, l'image, l'exemple, les couleurs la générosité qui animait les héros chrétiens de l'histoire. Instruira l'enfance en l'amusant.

Gervais, S. J., R. P. Emile — « L'admirable exemple des Fondateurs ». Le Messager canadien, 1946. 19 cm. 80 pp.

Leur vie, leur mission, les grandes vérités qu'ils nous ont enseignées, notre devoir de les prier... Voilà les sources religieuses de notre Histoire auxquelles il fait bon se retremper.

Grandbois, Alain — « Avant le chaos ». Les Editions Moderne, Montréal, 1945. 19 cm. 202 pp.

Le R. P. Albert Saint-Pierre, O. P. dans la Revue dominicaine de juillet-août 1945, p. 63, a marqué la place de ce livre dans notre littérature.

Gratry, A. — « Les Sources ». Les Editions Fides, Montréal, 1947. 19 cm. 240 pp.

Ce livre très connu a inspiré des générations de penseurs. Grâce à Fides, les générations d'aujourd'hui pourront également s'abreuver à cette source forte, claire, limpide, opportune.

Hémon, Louis — « Maria Chapdelaine ». Collection du Nénuphar. Les Editions Fides, Montréal, 1947. 21 cm. 190 pp.

Notre premier grand roman méritait cette attrayante édition de luxe et surtout cette préface judicieuse et savoureuse de l'abbé Félix-Antoine Savard.

Larigaudie, Guy — « Dans ses plus beaux textes ». Les Editions Fides, Montréal, 1946. 17.5 cm. 96 pp.

Après l'appel de la route, la mort au front. Belle figure de jeune que Guy dans *ses plus beaux textes*. Comme complément, lire : « La vocation de Larigaudie » dans R. D. de mars 1947, p. 139.

Lefebvre, O. S. B., Dom Gaspard — « Les Magnificences du Précieux-Sang ». Librairie Granger Frères Ltée, Montréal, 1946. 19 cm. 560 pp.

Un saint sur une page pour chaque jour de l'année. Un extrait de sa vie avec le mot *chair* ou *sang* justifie le titre du volume. C'est un peu tiré par les cheveux. Avant la doctrine du sang, il y a la Loi.

Lemieux, Marguerite — « Travail sur cuir ». Le Centre familial, 3425 rue St-Denis, Montréal, 1946. 20 pp.

Les techniques du cuir repoussé, incisé, ciselé et pyrogravé sont expliquées et illustrées par une grande artiste de chez nous. Art utile et agréable pour les longues soirées d'hiver !

Maristes, Les Frères — « Formulaire mathématique ». Librairie Granger Frères, Montréal, 1946. 22 cm. 541 pp.

Poids et mesures, logarithmes, physique, chimie, électricité, mécanique, jours et ans, etc... chacun trouve ici dans des formules anciennes et nouvelles la mesure de sa taille. Sera très apprécié des amateurs du chiffre.

M.-Saint-Léandre, Sœur — « Gerbes Eucharistiques ». Librairie Granger Frères Ltée, Montréal, 1946. 19 cm. 364 pp.

Les plus beaux textes sur l'Eucharistie tirés de 203 auteurs. Une table alphabétique termine le volume, il ne me reste plus qu'à déchirer mes fiches sur ce sujet.

Massé, o. f. m., R. P. Dieudonné — « Ma journée avec sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus ». Les Editions Fides, Montréal, 1946. 15.5 cm. 172 pp.

On y trouve sa manière de prier : messe, communion, confession, Heure sainte et toutes ses dévotions particulières. Je signale tout particulièrement les chapitres sur le *Chemin de la Croix* et sur les *Mystères du Rosaire*. Le 30 septembre 1947 sera le 50ième anniversaire de sa mort. A cette occasion, ce livre attrayant, illustré, imprimé en deux couleurs : rouge et noir, aidera notre ferveur thérésienne.

Melady, T. S. — « Vie des saints pour l'école et le foyer ». Librairie Granger Frères, Ltée, Montréal, 1946. 25 cm. 212 pp.

40 biographies réduites à l'essentiel et disposées selon l'ordre chronologique des fêtes. Pour les enfants de neuf ans et plus. Donc *réservé*. Comme adaptation, c'est un succès.

Perreyve, Abbé Henri — « La Journée des malades ». Les Editions Fides, Montréal, 1946. 19 cm. 252 pp.

Cet excellent ouvrage écrit par un prêtre qui connut la souffrance devrait se trouver dans toutes les chambres de malades. Il peut être source de grandes joies.

Pétain — « Le procès du Maréchal Pétain ». Les Editions Variétés, Montréal, 1946. 19 cm. 344 pp.

Ce livre contient les textes officiels du réquisitoire et des plaidoiries du héros de Verdun accusé de trahison en août 1945. Document précieux pour la grande Histoire... quand les jalousies, les haines, les ambitions se seront éteintes...

Richer-M, o. f. m., R. P. — « Loisirs ». Les Editions franciscaines, Montréal, 1946. 14.5 cm. 166 pp.

Les loisirs dangereux, utiles, sportifs, en société, en famille, tous les jeux et tous les arts y passent avec leur cote morale ou éducative. A prescrire à tous ceux qui ont perdu le *sens du péché*, le grand mal de notre Temps, affirme Sa Sainteté Pie XII.

Rochon, André — Attention au cercueil ». Les Editions Fides, Montréal, 1946. 20 cm. 62 pp.

Sur les bords d'un lac en Abitibi, une troupe scoute plante sa tente. Des voleurs, des bandits et combien d'impasses ! Mais grâce à sa débrouillardise, le scout triomphe de tout. Intéressera beaucoup nos adolescents.

Roy, Mgr Camille — « Propos canadiens ». Librairie Granger Frères Ltée, Montréal, 1946. 21 cm. 190 pp.

Heureuse réimpression que ces « Propos canadiens » que l'ancien professeur de rhétorique présentait à ses élèves de 1912. Depuis combien d'écoliers ont lu ou déclamé *Première leçon d'un moineau*, etc...

Ruche, La — « Organe de l'association des Employés de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal ».

Cet album-souvenir du centenaire de la Banque d'Epargne nous livre un siècle d'histoire économique tout à l'honneur du Canada français. Présentation attrayante, style conquérant avec des pointes d'humour. Un modèle du genre !

Saint-Pierre, o. f. m., R. P. Bertrand — « Vingt-cinq exercices du Chemin de la Croix ». Les Editions franciscaines, Montréal, 1946. 15.5 cm. 270 pp.

Son histoire, ses indulgences. Il y en a pour tous les goûts parmi ces 25. Il convient de noter à l'intention des fidèles et surtout des prédicateurs, ceux du Carême, du Vendredi-Saint, de mai, de juin et celui qui se présente en rapport avec l'Eucharistie.

Thouvignon, P. — « L'âme féminine ». Librairie Granger Frères Ltée, Montréal, 1947. 18.5 cm. 248 pp.

Un maître psychologue a sondé cet être ondoyant, divers, sinueux, insaisissable... et soulève bien des problèmes autour de l'*éternel féminin*.

Variétés, Les Editions — « Le petit train aller et retour » — « Bimbo l'éléphant » — « Les dix sous de Toto » — « Pierrot voyage en train ».

Les très progressives Editions Variétés ne dédaignent pas de descendre, tout en restant dignes, vers les petits de la terre. Pour eux ces riches albums de 32 pages illustrées en pleines couleurs qui instruisent et amusent autant par l'image que par le texte. Je connais un gars nommé Bernard qui y passera des heures et des jours et peut-être toute l'année à relire avec un plaisir toujours renouvelé le conte terminé la veille. Pour tous ceux qui redoutent la sénilité, ces contes seront un antidote.

A. L.

Vida — « Revista de orientacion ». J.-A. Romero, Editor Responsable, Donceles 99-A, Apartado 2181, Mexico, D. F.

Revue mexicaine traitant de sujets plus variés que ne comporte le sous-titre. Il nous est d'autant plus agréable de la recommander que les familiers de l'espagnol deviennent de plus en plus nombreux au Canada et qu'elle est de nature à renforcer les autres liens qui nous attachent au Mexique.

Villeneuve, Card. J.-M.-R. — « Le Baptême ». Les Editions Fides, Montréal, 1946. 19 cm. 244 pp.

Du très regretté Card. Villeneuve, ce livre contient ses lumineux enseignements sur le Baptême donnés en la Basilique de Québec.

Villeneuve, Card. J.-M.-R. — « Le problème des lectures ». Les Editions Fides, Montréal, 1946. 18 cm. 28 pp.

Texte de l'allocution prononcée le 28 mai 1946 lors de la bénédiction de l'immeuble Fides.

LES RECENSIONS DU MOIS...

Un Saint chez les Papas, *par M.-V. Masson, O. P.*	$0.35
Calixa Lavallée, *par Dr Eugène Lapierre*	.75
Catéchisme et Catéchiste, *par l'abbé G.-A. Levasseur*	1.00
Pax, *par l'abbé Paul Lachapelle*	1.50
Notre Jacques Cartier, *par l'abbé Adélard Desrosiers*	.75
Jésus-Enfant, *par Luc et Rachel Duguay*	.20
Hérault. Album (1946)	.75
Maria Chapdelaine, *par Louis Hémon*	1.25
Les plus beaux textes de Guy de Larigaudie	.35
Les magnificences du Précieux-Sang, *par Dom G. Lefebvre*	2.25
Ma journée avec Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, *par D. Massé, O. F. M.*	.75
Vie des saints pour l'école et le foyer, *par T.-S. Melady*	.75
Vingt-cinq exercices du Chemin de la Croix, *par B. Saint-Pierre, O. F. M.*	.70
Le Baptême, *par le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve*	1.25
L'âme féminine, *par P. Thouvignon*	1.00
Le petit train aller et retour. Album	.75
Bimbo l'éléphant. Album	.39
Les dix sous de Toto. Album	.39
Pierrot voyage en train. Album	39

PRÉPARATION AU MARIAGE

Les Editions du Lévrier sont heureuses de rappeler la réimpression récente d'un intéressant ouvrage de M. l'abbé Charles Grimaud : FUTURS ÉPOUX, *ouvrage couronné par l'Académie Française.*

C'est dans le but de détruire à tout jamais cette déplorable coutume, qui fait du mariage l'événement auquel on se prépare le moins sérieusement, que l'auteur expose avec précision et clarté les principes et vérités malheureusement ignorés ou méconnus de notre monde moderne.

Un autre ouvrage publié par les Editions du Lévrier (canadien celui-là et rendu à son trentième mille), traite lui aussi du mariage avec beaucoup d'à-propos : Comment préparer son mariage ? par le R. Père A.-M. Granger, O. P.

Ces deux livres sont tout indiqués pour les jeunes gens — et leurs éducateurs — qui comprennent l'urgente nécessité d'apporter une préparation adéquate et soignée à la réception du sacrement de mariage.

PRIX : { Futurs époux **$1.25**
Comment préparer son mariage ? **1.00**

En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(WALNUT 6765)

Tél. CRescent 4137

MAISON JOSEPH CORBEIL

MAGASIN A RAYONS

6500, rue Saint-Hubert

Avec les compliments de

THE SHERWIN-WILLIAMS CO.
of Canada, Limited

2875, rue CENTRE MONTRÉAL WIlbank 7121

ABONNEZ-VOUS ET FAITES ABONNER VOS AMIS AU QUOTIDIEN

LE DROIT

Au service des Canadiens-Français de l'Ontario et de l'Ouest du Québec depuis plus de 30 ans

98 RUE GEORGES OTTAWA, CAN.

Achète bien
qui achète chez

Dupuis Frères LIMITÉE

Au service du public
depuis 1868

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

TROIS SOUS LE NUMÉRO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA $6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E. Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE..... 10.00

Zenith INC.

Peinture de haute qualité

•

MANUFACTURIERS 4340, Papineau — Montréal — Tél. FRontenac 7424

Gouttes nasales **PRIVINE**

pour la prophylaxie et le traitement des rhumes de cerveau
COMPAGNIE CIBA LIMITÉE — MONTRÉAL

Atelier et Bureau :

•

Tél. DOllard 4694*

6641, rue Saint-Hubert
Montréal

Charbonneau LINGERIE LIMITÉE

DU MANUFACTURIER AU CONSOMMATEUR

16 MAGASINS À VOTRE SERVICE

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée
(Incorporée par Charte Fédérale en 1903)

La caisse d'épargne pour prêts mutuels
Versé à ses membres : $9 000 000.00

Siège Social : 1306 est, rue Sainte-Catherine Montréal

Ch.-Auguste Gascon, Prés.

J.-Ed. Jeannotte, Vice-Prés.

J.-Art. Tremblay, Sec.

GÉRARD GÉRARD LIMITÉE
ENTREPRENEURS PLÂTRIERS

SUCCURSALE À OTTAWA
SUITE 406-18, RIDEAU
TÉL. 2-9872

QUÉBEC: 104, ST-JEAN
SUITE 10 TÉL. 7881

SPÉCIALITÉS :
OUVRAGES D'ÉGLISES, COUVENTS, ÉCOLES, ÉDIFICES PUBLICS

TÉL. DOLLARD 5512
961A, RUE ST-ROCH
MONTRÉAL

PRÊTS

Les demandes de prêts de tous ceux qui peuvent assurer le remboursement dans un délai raisonnable reçoivent toujours à nos succursales ce bon accueil qui est une tradition dans cette banque.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

TÉL.
FRONTENAC
3186*

LAITERIE PERFECTION DAIRY LIMITÉE LIMITED

2565
CHAMBLY
MONTRÉAL

CASAVANT FRÈRES Ltée
FACTEURS D'ORGUES
ST-HYACINTHE, P. Q.
ÉTABLIE EN 1880

tél.. CR. 9957

6296, Rue ST-ANDRÉ, Montreal

LES PRODUITS MADELON ENRG.

EXCELLENT CONTRE:
MAL de TÊTE, de DENTS, d'OREILLES - GRIPPE . RHUMATISME .

Compliments de

DAMIEN BOILEAU Ltée, Entrepreneurs
245, avenue McDOUGALL Outremont, P. Q. Tél. CRescent 4183

Tél.
FItzroy
8585

COLLES DE TOUTES SORTES
En poudre, en flocons, flexible, en pâte, liquide
•
MEREDITH, SIMMONS & Co. Ld.

5565
Chemin de la
Côte St-Paul
Montréal

TÉL.
2-9411

KELLY ET LEDUC
FERRONNERIE

67, rue
WELLINGTON
HULL, P.Q.

ARTISTES PHOTOGRAPHES GRAVEURS
ÉCRIVEZ-NOUS OU TÉLÉPHONEZ À BE. 3984
La Photogravure Nationale Limitée
282 OUEST, RUE ONTARIO - PRÈS DE BLEURY • MONTRÉAL

Vient de paraître :

SEPT CADEAUX PRÉCIEUX

par ODETTE VINCENT-FUMET

Magnifique album illustré, grand format, 16 pages, imprimé en deux couleurs. C'est une explication des dons du Saint-Esprit mise à la portée des enfants. Superbe cadeau de confirmation.

PRIX : **$0.35**

en vente à : LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

Vie de Saint Thomas d'Aquin

suivie d'un commentaire de sa Lettre à un étudiant

Brochure de 80 pages

par le Rév. Père Jean Bousquet, O. P.

• ○ •

On sera surpris de voir qu'en si peu de pages l'auteur puisse nous présenter une si remarquable projection de cette grande figure que fut celui qu'on a appelé le Docteur Angélique.

PRIX : **$0.35**

LA T. S. VIERGE MARIE

SES GRANDEURS – SON CULTE

par PAUL L'ERMITE

Petites contemplations mariales. « Rien d'une doctrine sèche, ni, à l'autre extrême, d'un lyrisme banal et impersonnel, mais un exposé à la fois ardens *et* lucens ».

PRIX : **$1.00**

UN SAINT CHEZ LES PAPAS

par V.-M. MASSON, O. P.

Un ouvrage d'actualité à l'occasion de l'année thérésienne commémorant le cinquantième anniversaire de la mort de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. N'est-ce pas glorifier la petite sainte de Lisieux que de faire connaître et aimer son père, le modèle des papas !

PRIX : **$0.35**

En vente à **LA LIBRAIRIE DOMINICAINE**

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(WALNUT 6765)

NOUVEAUTÉS, AVRIL 1947

Clartés d'Evangile sur nos sentiers, *par A. Malo, O. F. M.*	1.25
L'heure dominicale, *En collaboration*	1.00
Ce que Jésus voyait du haut de la croix, *par Sertillanges*	1.25
Le trésor des trésors, la Ste Messe, *par G.-M. Desnoyers, O. F. M.*	1.50
Le régime spirituel de la vie religieuse. (Aux religieuses)	.75
Les novices de Notre-Seigneur	1.25
Grandeurs et devoirs de la vie religieuse, *par Mgr Plantier*	1.00
Entretiens sur la vie religieuse, *par Mgr Bourchany*	1.00
Vertus cachées de la vie religieuse	.75
Nature et obligations de l'état religieux, *par L. Choupin, S. J.*	1.50
S. François Xavier. Lettres spirituelles, *par Père Brou, S. J.*	1.00
Au Sahara avec le Père Ch. de Foucauld, *par Léon Lehuraux*	1.50
Confiance en la divine Providence, *par R. P. Saint-Jure*	.35
Le divin Consolateur, *par J.-M. A.*	.15
Trésor des prédicateurs et catéchistes, *par R. Père Billet*	.60
Paroles de vie, *par Dom Marmion*	2.25
Le Christ vie de l'âme, *par Dom Marmion*	1.75
Le Christ dans ses mystères, *par Dom Marmion*	1.75
Consécration à la Ste Trinité, *par Dom Marmion*	1.25
L'idée maîtresse de Dom Marmion, *par Dom Thibault*	2.50
La Vierge consacrée au Christ, *par Dom Marmion*	.75
La Ste Messe, *par Pius Parsh*	2.00
La Messe. Notes de liturgie, *par Dom Vandeur*	1.75
La Messe. Echelle de Sainteté, *par Dom Vandeur*	1.50
Je meurs de faim, j'irai à mon Père, *par Dom Vandeur*	1.25
Quand se fait lourde notre croix, *par Dom Vandeur*	1.50
L'abandon à Dieu, *par Dom Vandeur* (Le Pater)	1.50
Adoro te. Elévations, *par Dom Vandeur*	.75
O mon Dieu, Trinité que j'adore, *par Dom Vandeur*	1.00
A la Trinité par l'hostie, *par Dom Vandeur*	1.00
Jésus notre chef, *par M. Massart*	1.25
Le sacrifice du soir. La Messe, *par Dom Th. Delforge*	.75
Le Maître vous parle, *par l'abbé Marc*	1.25
L'ascension de votre âme, *par l'abbé Marc*	1.25
Initiation à la vie chrétienne, *par Antoine Salles*	1.60
Introduction à la vie dévote, *par S. François de Sales*	.75
Message de Thérèse de Lisieux, *par M.-M. Philipon, O. P.*	.40
Jésus notre Modèle, *par L. Collin, C. SS. R.*	1.25
Spiritualité du Désert : *le Père Ch. de Foucauld.* Ill.	1.75
Nous, laissons-Le régner, qu'Il nous sauve	1.00
Jésus, Roi d'Amour, *par R. Père Matéo Crawley-Bovey*	1.25
Heures saintes, *par R. Père Matéo Crawley-Bovey*	1.25
Réflexions et pensées de Sœur Elisabeth de la Trinité	.50
Les plus belles prières de S. Alphonse. Relié. Tr. Rouge	2.50
A celles qui restent seules, *par Père Guesdon*	.35

En vente à :

LA LIBRAIRIE DOMINICAINE

95, AVENUE EMPRESS
OTTAWA
(TÉL. 2-7363)

5375, AV. N.-D. DE GRÂCE
MONTRÉAL
(WALNUT 6765)

Revue mensuelle publiée à St-Hyacinthe, P. Q.

« Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes. Ottawa ».

ABONNEMENTS : CANADA : $3.00 ; ÉTRANGER : $3.25 ; AVEC LE ROSAIRE : 25 SOUS EN PLUS :

LE NUMÉRO : $0.30 ; ABONNEMENT DE SOUTIEN : $10.00

DIRECTION : 3500, AV. LAVAL, MONTRÉAL - 18

ADMINISTRATION : 5375. AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL - 28

La Revue ne sera pas responsable des écrits de collaborateurs étrangers à l'Ordre de Saint-Dominique.

IMPRIMÉ À L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE, NOTRE-DAME DE GRÂCE, MONTRÉAL - 28